

AQVITANIA

TOME 30

2014

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
---------------	---

DOSSIER

OCCUPATION DU SOL ET CULTURES MATÉRIELLES AU PREMIER ÂGE DU FER DANS L'OUEST DE LA GAULE.

Actualités du Premier âge du Fer dans l'ouest de la France.

Publication du Séminaire archéologique de l'ouest, organisé au musée Sainte-Croix de Poitiers (18 octobre 2012)

CHRISTOPHE MAITAY et OLIVIER NILLESSE (coord.)

C. MAITAY, O. NILLESSE, <i>Avant-propos</i>	9
C. MAITAY, <i>Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule.</i> <i>Essai de synthèse des données récentes</i>	11
V. AUDÉ, avec la collaboration de D. BILLON, B. LARMIGNAT, D. LOUYOT, <i>L'habitat rural du Premier âge du Fer</i> <i>du Mas de Champ Redon à Luxé en Charente</i>	37
L. LE CLÉZIO, S. GIONVANNACCI, <i>Un habitat ouvert en fond de vallée daté du Premier âge du Fer.</i> <i>Les Terres Rouges à Ingrandes (Vienne, Poitou-Charentes)</i>	47
O. NILLESSE, avec la collaboration de F. BRIAND, A.-L. MANSON, C. VISSAC, <i>L'agglomération fortifiée de hauteur de la fin</i> <i>du Premier âge du Fer de Mervent (Vendée) et la typo-chronologie de la céramique du Premier âge du Fer</i> <i>dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres</i>	61
A. DUMAS, C. SIREIX, <i>Le site de hauteur du Premier âge du Fer de Niord à Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde),</i> <i>reprise des données anciennes : la céramique des campagnes de fouille 1987-1988</i>	103
T. CONSTANTIN, <i>Les parures métalliques du Premier âge du Fer en Aquitaine : synthèse typo-chronologique régionale</i> <i>des fibules, bracelets et torques</i>	131
C. MAITAY, T. CONSTANTIN, J. GOMEZ DE SOTO, J. DURAND, <i>Une nouvelle fibule, variante du type de Marzabotto,</i> <i>dans l'ouest de la Gaule. La fibule de La Tène ancienne de Beaumont, Vienne</i>	161

ARTICLES

V. GENEVIÈVE, C. SIREIX, <i>Les fractions d'argent gauloises découvertes sur le site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) : quelques points de stratigraphie et de chronologie</i>	169
A. TOLEDO I MUR, <i>L'ensemble céramique de l'établissement du Second âge du Fer des Rochereaux (Migné-Auxances, Vienne)</i>	193
J. GAILLARD, E. CONFORTO, J.-C. MERCIER, C. MOREAU, A. NADEAU, G. TENDRON, <i>La pierre de l'agglomération antique de Barzan : identification, approvisionnement et usages</i>	221
C. VENDRIES, <i>Plectrum, cithara et fistula. Des fragments d'instruments de musique dans le statuaire en marbre de Chiragan (Martres-Tolosane)</i>	263
F. DIEULAFAIT, <i>Un dépôt monétaire de sesterces, milieu du III^e siècle (Muret, Haute-Garonne)</i>	285
S. VALLET, T. GRÉGOR, M. MAURY, <i>Le remploi d'éléments architecturaux antiques : le cas des deux sarcophages du site des Sablons à Luxé (Charente)</i>	319
P. CALMETTES, C. SCULLER, <i>Les franchissements de l'Adour à Dax du Moyen Âge au XIX^e siècle</i>	335

NOTE

A. BARBET, J.-P. BOST, <i>Fragments de décors en stuc provenant de la villa de Plassac (Gironde)</i>	371
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

RÉSUMÉS DE MASTER

J. RENOU, <i>De l'objet de patrimoine à l'objet archéologique : étude des artefacts "vikings" conservés au musée d'Aquitaine de Bordeaux</i>	379
L. BISCARRAT, <i>Le mobilier du haut Moyen Âge de la nécropole de Saint-Martin de Bruch (Lot-et-Garonne)</i>	384

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Olivier Nillesse,
avec la collaboration de Fabien Briand,
Anne-Loïse Manson et Carole Vissac

L'agglomération fortifiée de hauteur de la fin du Premier âge du Fer de Mervent (Vendée) et la typo-chronologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres

RÉSUMÉ

Des fouilles préventives récentes ont révélé une agglomération fortifiée de hauteur dans le sud de la Vendée, elle est datée du ^v^e s. a.C. Deux remparts ont été explorés. L'abondant mobilier est replacé dans son contexte régional dont une grande partie est inédite. La chronologie du Premier âge du Fer est également abordée à partir d'un corpus de 58 sites.

ZUSAMMENFASSUNG

Die jüngsten Notgrabungen haben eine befestigte Höhensiedlung im Süden der Vendée hervorgebracht. Sie datiert aus dem ^v^e Jahrhundert vor Chr. Zwei Befestigungsanlagen wurden erforscht. Das reichlich Fundmaterial, dessen großer Teil unveröffentlicht ist, wird in seinem regionalen Zusammenhang vorgetragen. Die Chronologie der jüngeren Eisenzeit wird, mit 58 Fundorten vorgelegt.

MOTS-CLÉS

agglomération fortifiée de hauteur, remparts, structures d'habitat, mobilier, chronologie du Premier âge du Fer

STICHWÖRTER

Befestigte Höhensiedlung, Wall, Siedlungsstruktur, Fundmaterial, Chronologie der jüngeren Eisenzeit

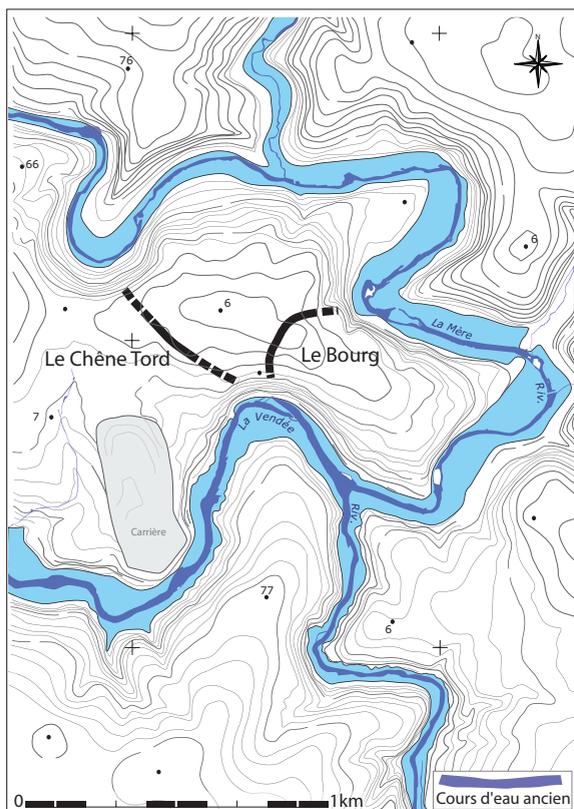


Fig. 1. Plan topographique de Mervent et localisation des remparts d'après © IGN 1427 Est. Le report du lit ancien des cours d'eau (mise en eau du barrage en 1956) est approximatif (cadastre de 1844) (DAO J.-M. Bryand).

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Mervent se situe dans le département de la Vendée à la limite entre le sud du Massif Armoricain et le nord du Bassin Aquitain. Le paysage est marqué par les vallées encaissées et sinueuses de la Mère et de la Vendée, elles coulent en bas de falaises de plus de 40 m de haut (fig. 1).

HISTORIQUE DES RECHERCHES ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

La première opération archéologique a été réalisée à Mervent en 1996 par E. Bernard¹ sur le rempart du Bourg, elle est limitée à un sondage. En 2002, un diagnostic a permis d'identifier un second rempart au Chêne Tord². Une petite parcelle a ensuite été fouillée en 2004³. En 2008, un diagnostic au lieu-dit Rue de La Chalanderie⁴ a donné lieu à une fouille sur une superficie de 6 ha. Plus de 1000 fosses ont été fouillées, un rempart a été sondé⁵ (fig. 2 et 3). La dernière fouille s'est achevée en 2013, elle a concerné le rempart du Chêne Tord⁶.

Ces recherches concernent environ 8 ha du plateau de Mervent. De rares témoins attestent d'une fréquentation des lieux dès le Paléolithique moyen, puis au Néolithique final. L'âge du Bronze est attesté par deux tessons et une perle en pâte de verre. C'est surtout le Premier âge du Fer qui est reconnu par des bâtiments et deux remparts. L'occupation de La Tène C1 est limitée à la fréquentation des abords d'une source, comme la période romaine que l'on trouve également près du rempart du Chêne Tord. Le Moyen Âge est discret avec quelques fragments de vases dans le fossé du rempart du Bourg.

- 1- Bernard 1996 (Service archéologique départemental de la Vendée).
- 2- Pétorin 2002.
- 3- Nillesse 2004.
- 4- Poissonnier & Bakkal 2008.
- 5- Nillesse *et al.* 2011.
- 6- Nillesse à paraître a, étude en cours.



Fig. 2. Vue aérienne de Mervent et localisation des différentes opérations (cl. © H. Paitier).



Fig. 3. Plan général de la fouille de 2009 (DAO J.-M. Bryand).

LES STRUCTURES

Les structures sur poteaux

On dénombre 39 bâtiments (fig. 4 et 5).

Les bâtiments à quatre poteaux

Ce sont des structures de plan carré ou rectangulaire à quatre poteaux d'une superficie moyenne de 6,70 à 9 m² dont la fonction n'est pas déterminée (fig. 5).

Les bâtiments à six poteaux

Ces bâtiments à six poteaux sont de plan carré ou rectangulaire, ils couvrent entre 9 et 11 m². L'adjonction de poteaux intermédiaires permet de soulager les pannes (fig. 5). Il s'agit vraisemblablement d'architectures aériennes permettant d'isoler les denrées stockées du sol.

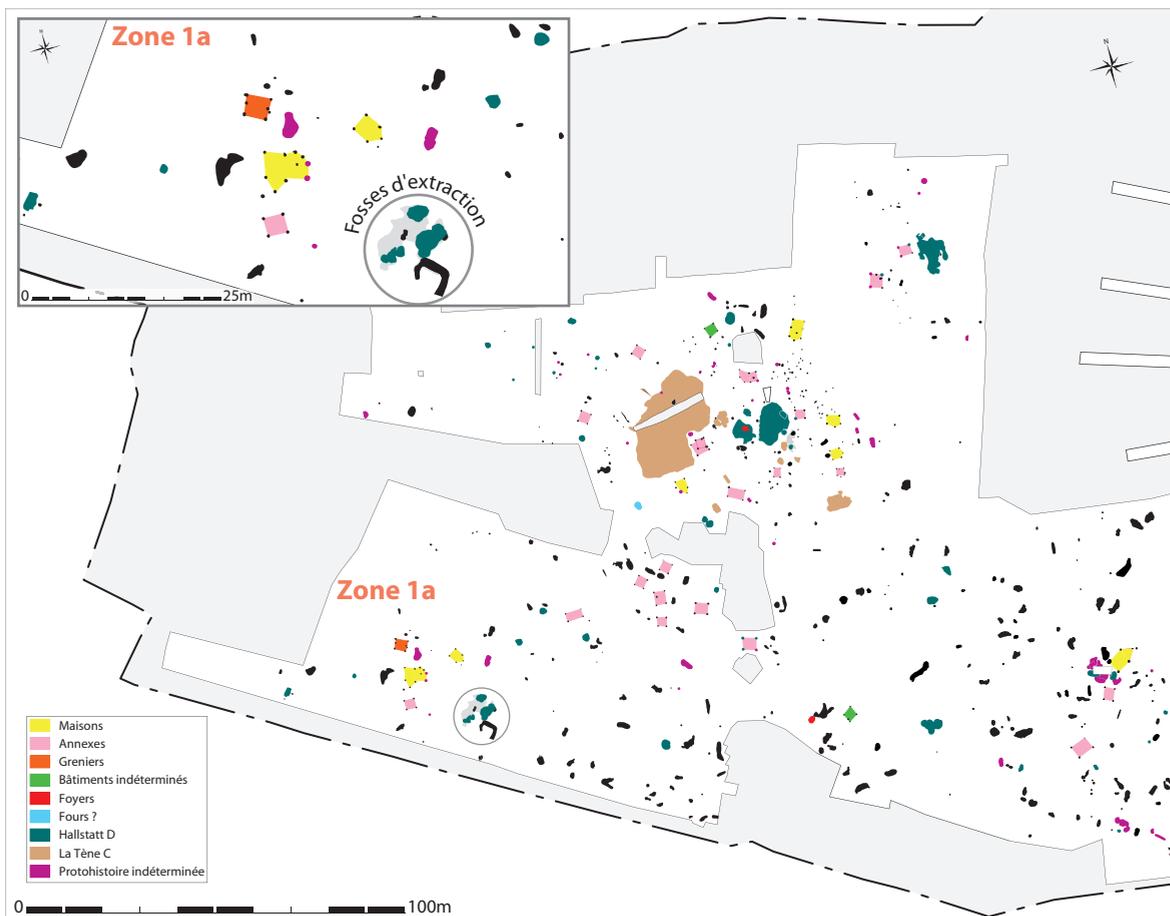


Fig. 4. Zone 1 (DAO J.-M. Bryand).

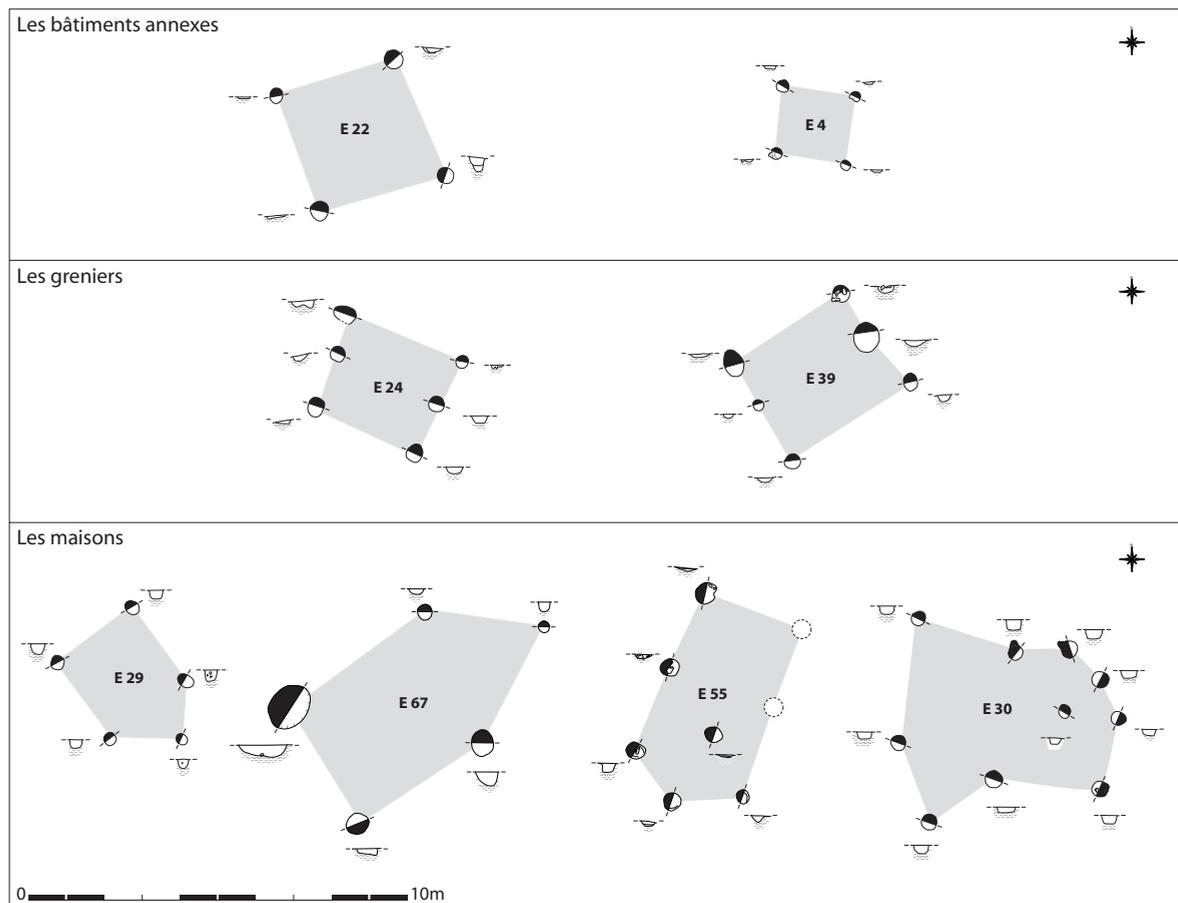


Fig. 5. Exemples de bâtiments (DAO J.-M. Bryand).

Les bâtiments à toit en croupe

Les plans de base sont carrés ou rectangulaires à quatre poteaux ou plus. En avant de l'un des côtés, on trouve un poteau supplémentaire qui est interprété comme le support d'un toit en croupe. Ils atteignent entre 10 et 20 m² (fig. 5). Dans un cas, il existe une série de poteaux pouvant correspondre à une palissade ou à un mur fermant une superficie de 9 m² (fig. 4, E 30). Pour les établissements ruraux de La Tène finale de l'Oise ces bâtiments sont interprétés comme des maisons⁷. À Mervent, ils sont associés par trois fois à de fortes concentrations de rejets domestiques, ce qui conforte l'interprétation comme habitation.

Les fosses d'extraction

Elles sont de formes irrégulières (fig. 6, 1). Les dimensions sont variables, de quelques dizaines de centimètres de diamètre à plus de 10 m de long. L'argile extraite est généralement chargée en sables grossiers, elle peut être utilisée pour la confection des parois en torchis des bâtiments, des parois des fours ou des

7- Malrain *et al.* 1996, 249.

plaques de foyer. Son utilisation est envisageable pour la fabrication de poteries, à condition de l'épurer, mais aucun témoin d'une production de céramiques n'a été mis au jour sur le site.

Les foyers

Dans la fosse 221 (fig. 6, 2), une plaque d'argile concave repose sur un premier comblement. Peut-être faut-il voir dans sa morphologie, le résultat d'une déformation par tassement d'une plaque de foyer domestique.

Les fours ?

La structure 628 conserve une plaque d'argile qui pourrait constituer le départ d'une voûte (fig. 6, 3). Elle est installée sur une couche qui adopte une forme circulaire en plan qui pourrait matérialiser l'emprise de la voûte. 905 (fig. 6, 4) est très érodée, mais son appendice sud peut faire penser à un alandier. La partie plus ronde au nord correspondait à la trace de la chambre de chauffe. L'argile de la structure est peu cuite ; un usage culinaire semble le plus probable. Dans la fosse 744 (fig. 6, 5), on trouve des pierres brûlées. Elles peuvent constituer la trace d'une structure de combustion à l'étouffée.

Les sources

Située à 84 m d'altitude, 1078 est la plus active (fig. 7). Après cinq ans d'observation, on constate qu'elle ne se tarit pas. Les coupes réalisées dans la structure montrent de nombreux recreusements qui témoignent de curages fréquents pour accéder à l'eau. 522 apparaît beaucoup plus haut à un peu plus de 91 m NGF (fig. 7). Elle se tarit en été.

Les remparts

Deux remparts ont été reconnus à Mervent. Le premier dit du Bourg a été sondé par E. Bernard en 1996⁸, puis fouillé en 2009. Le second du Chêne Tord est identifié depuis le diagnostic de N. Pétorin en 2002⁹, il a été fouillé en 2013. Ils barrent les méandres de deux rivières (fig. 1).

Le rempart du Bourg

La levée de terre se développe sur environ 260 m, elle forme un arc de cercle barrant l'éperon à l'endroit le plus resserré du plateau (fig. 8). Elle délimite une superficie de 12,3 ha. La levée se détache encore aujourd'hui dans la topographie du bourg puisqu'elle domine de 3 à 7 m les terrains mitoyens (fig. 9).

Le sondage de 1996

Le sondage a été implanté à l'intérieur de la surface défendue par le rempart, vers l'est et à l'intérieur du bourg¹⁰. À la base de la tranchée, on trouve des poutres brûlées (fig. 10). Elles sont datées par mesure du radiocarbone entre 530 et 372 a.C. (fig. 11).

8- Bernard 1996.

9- Pétorin 2002.

10- Bernard 1996.

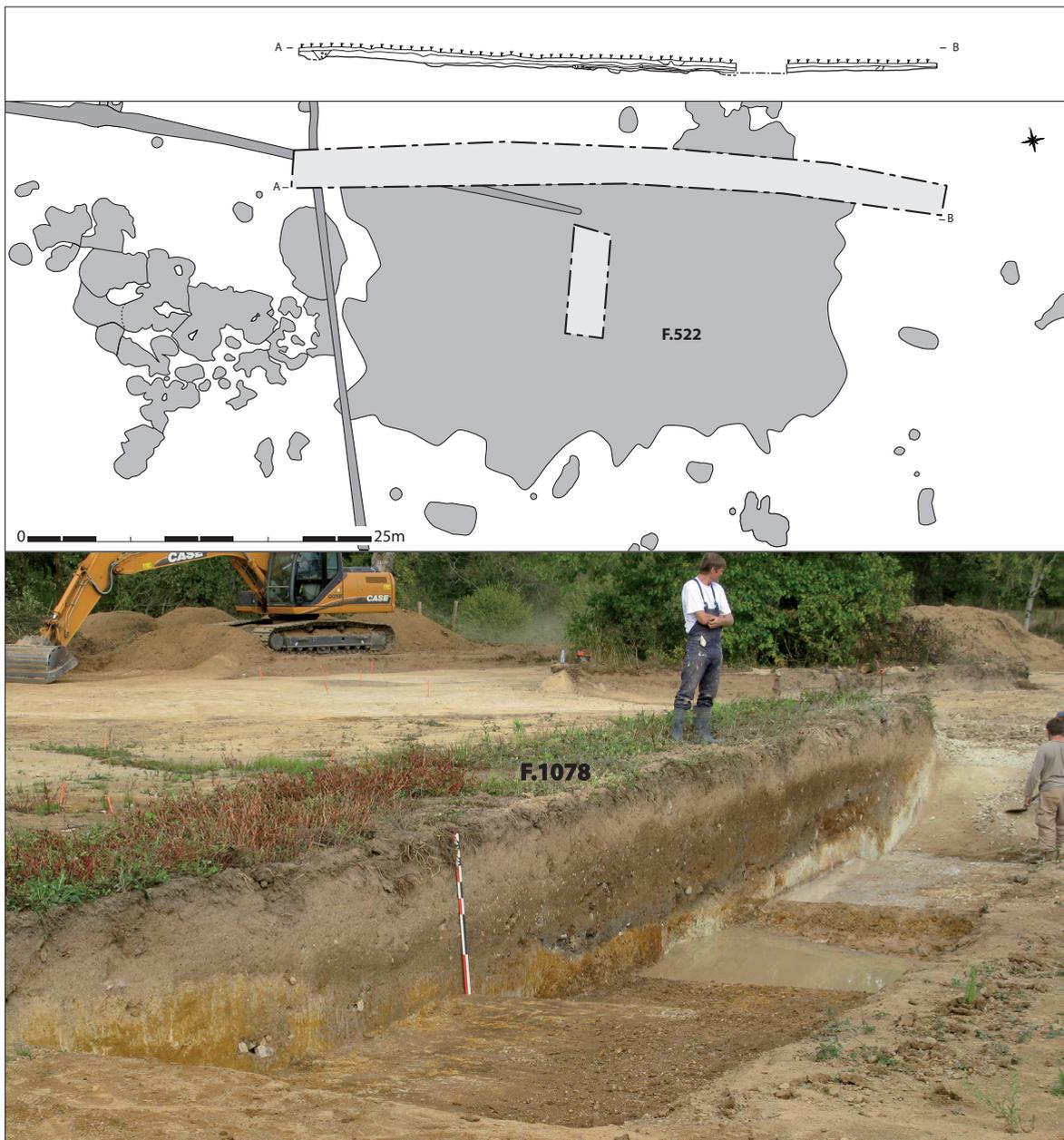


Fig. 7. Les sources (DAO J.-M. Bryand. Cl. © O. Nillesse).

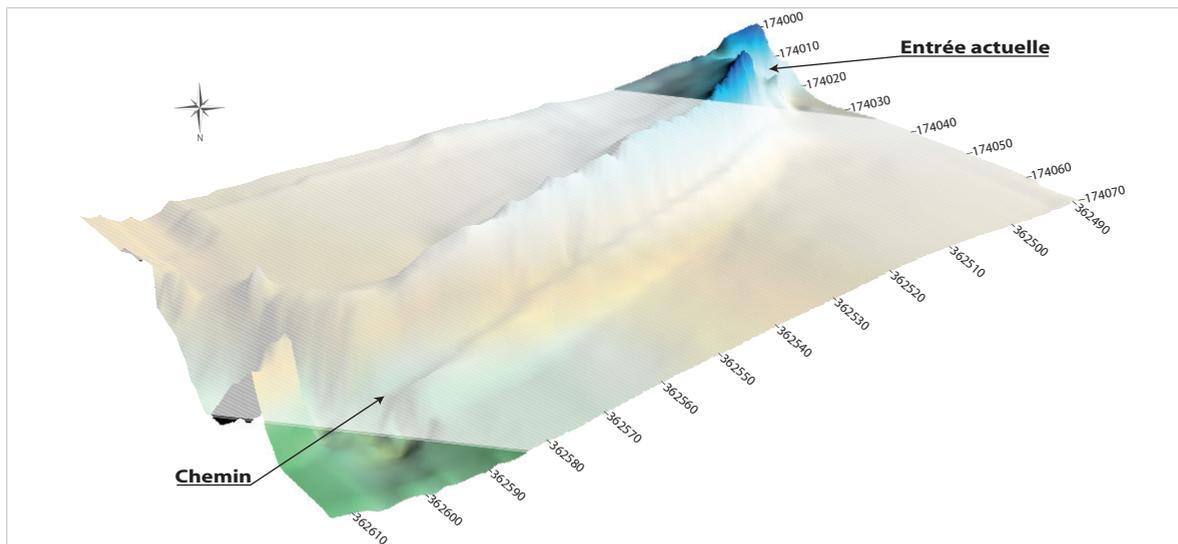


Fig. 8. Modelé de terrain du rempart du Bourg (relevé topographique J.-N. Hemmert, DAO J.-M. Bryand et J.-N. Hemmert).



Fig. 9. Fouille du rempart du Bourg en cours (cl. © O. Nillesse).

Fig. 10. Bois brûlés dans le sondage du Bourg de 1996 (cl. © E. Bernard).

Date opération	Labo	Type structure	
Nillesse 2013	Beta-351897	Rempart du Chêne Tord (800/600)	
Nillesse 2013	Beta-351895	Rempart du Chêne Tord (800/570)	
Pétorin 2002	Ly12621	Rempart du Chêne Tord (790/412)	
Nillesse 2013	Beta-351896	Rempart du Chêne Tord (760/410)	
Nillesse 2009	Ly15124	Rempart du Bourg (767/410)	
Nillesse 2009	Ly15122	Rempart du Bourg (755/404)	
Nillesse 2009	Ly15123	Rempart du Bourg (745/402)	
Nillesse 2009	Ly6774 (GrA)	Rempart du Bourg (745/395)	
Bernard 1996	Ly8004	Rempart du Bourg (530/372)	
Nillesse 2009	Ly15128	Fossé ds talweg (760/405)	
Nillesse 2009	Ly15125	Fosse (748/399)	
Nillesse 2009	Ly15126	Fosse (747/399)	
		Mobilier HaD3 (500/450)	

Fig. 11. Datation ^{14}C de Mervent, une colonne = 5 ans (DAO J.-M. Bryand).

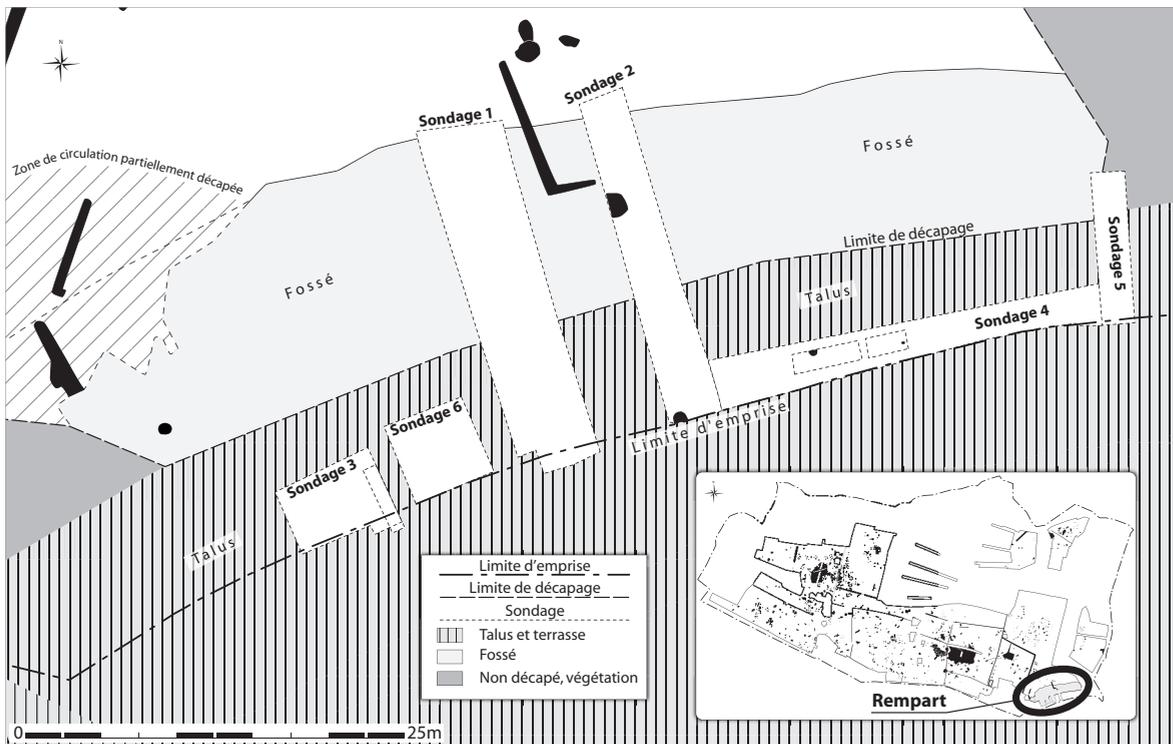


Fig. 12. Localisation des sondages dans le rempart du Bourg (DAO J.-M. Bryand).

La fouille de 2009

Le rempart n'étant que partiellement compris dans l'emprise de la fouille, les possibilités d'implantation des sondages ont été restreintes (fig. 12). Certaines couches ont fait l'objet d'une analyse micromorphologique par C. Vissac¹¹. D'un point de vue graphique, les coupes réalisées dans un même sondage sont rassemblées et présentées en développée.

Phase 1 : une occupation antérieure à la mise en place du talus

Le rempart est installé sur des couches dont certaines correspondent à des niveaux d'occupation caractérisés par la présence de tessons de petites dimensions le plus souvent disposés à plat. Le sol de l'US 92 (fig. 13) est entretenu, balayé et il est probablement couvert¹². Parfois, on retrouve ces couches à proximité du fossé. Leur pendage pourrait indiquer qu'elles tapissent une dépression pouvant correspondre au départ d'un fossé (US 71 à 74 : fig. 14). Cette hypothèse est invérifiable, car s'il y a eu un fossé dès cette phase, il a été détruit à l'occasion de curages ultérieurs, le dernier au Moyen Âge. Il ne reste que le pendage des couches pour restituer une première limite à l'endroit le plus resserré de l'éperon, ce qui est peu. Dans le sondage 5, les couches attribuées à la phase 1 sont recoupées par un creusement dont le remplissage a livré un gros charbon de bois (US 180 : fig. 15). Il est daté entre 745 et 402 a.C. (fig. 11). L'ensemble est partiellement scellé par la fine couche horizontale 172 dont on peut supposer qu'elle constitue un ultime niveau de sol de la phase 1. Ces strates ont livré 449 tessons attribués au Hallstatt D3.

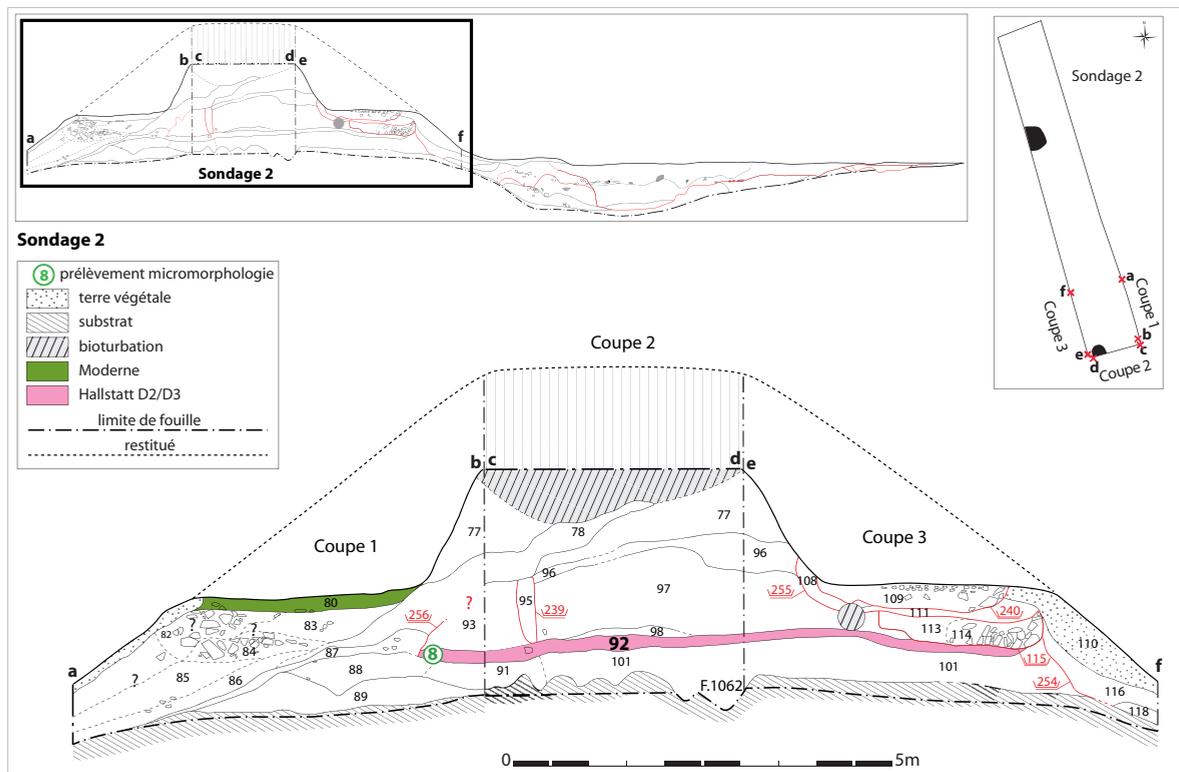


Fig. 13. Sondage 2 (DAO J.-M. Bryand).

11- Vissac 2011.

12- *Ibid.*, 169.

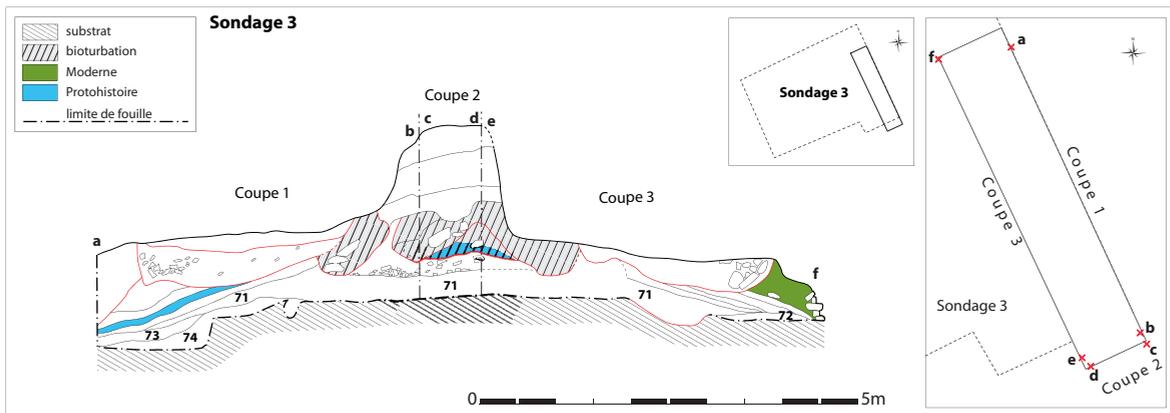


Fig. 14. Sondage 3 (DAO J.-M. Bryand).

Phase 2 : la mise en place du talus

Dans le sondage 5 (fig. 15), comme dans celui d'E. Bernard, les premiers remblais contiennent des bois calcinés qui n'ont pas brûlé en place. Il ne s'agit donc pas des vestiges du poutrage d'un rempart en bois incendié comme c'est le cas au Chêne Tord. Dans le sondage d'E. Bernard, les pièces de bois dépassent 1 m de longueur pour une section d'une dizaine de centimètres. Dans le sondage 5, l'une mesure 0,70 m pour une section de 0,30 m. Après leur incendie, elles devaient joncher le sol, ce que suggère la photographie d'E. Bernard (fig. 10). Les bois proviennent vraisemblablement de la destruction de structures d'habitat de la phase 1 ; ils ont été enfouis lors de l'érection du talus. Les datations au radiocarbone dans le talus s'établissent entre 767 et 395 a.C. (fig. 11), ce qui correspond parfaitement aux dates du charbon de bois des niveaux de la phase 1, entre 745 et 402 a.C. Cette similitude appuie l'hypothèse de l'attribution des bois du talus à la phase 1, mais l'époque de leur enfouissement n'est pas déterminée. La date obtenue par E. Bernard est un peu plus récente, comprise entre 530 et 372 a.C. L'état de conservation des bois pourrait montrer qu'ils ont

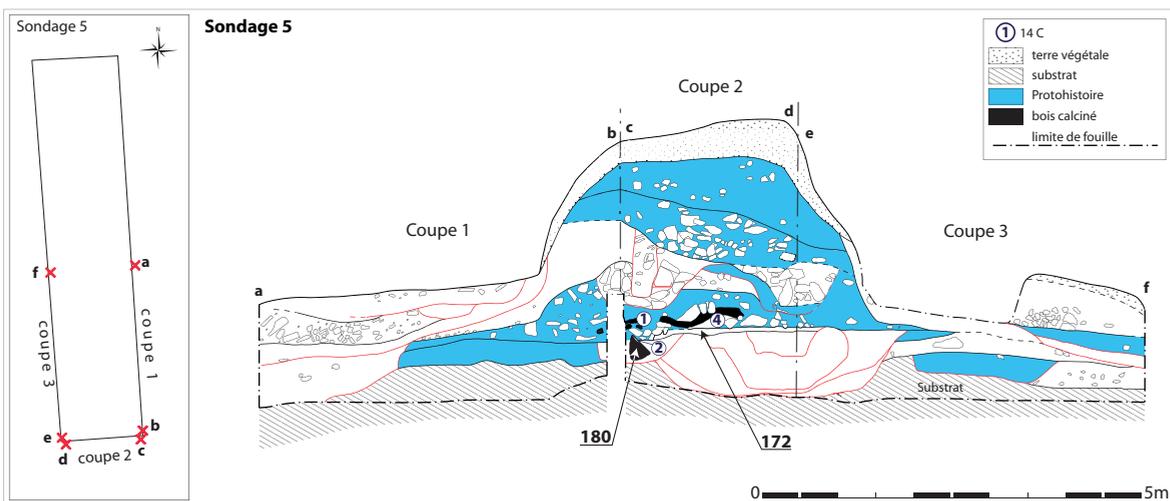


Fig. 15. Sondage 5 (DAO J.-M. Bryand).

été ensevelis peu de temps après leur incendie. Exposés longtemps aux intempéries, il y a peu de chance qu'ils aient pu subsister aussi correctement. Selon cette hypothèse, la levée de terre est mise en place juste après l'occupation Hallstatt D3 de Mervent, voire durant cette phase. Le mobilier de ces couches comporte 24 tessons attribuables au Hallstatt D3. À une date indéterminée, de nouveaux apports permettent de surélever le talus.

Phase 3 : la fin de l'utilisation de la fortification

Le fossé a été régulièrement curé. Le mobilier de son comblement fournit une datation *post quem* pour son abandon au XIII^e ou XIV^e s. Le rempart peut être mis en relation avec la fortification générale de Mervent au Moyen Âge et donc très certainement avec son château. Après le décès de Jean d'Orléans en 1468, les lieux sont délaissés. Quand le château passe dans le domaine royal en 1694, il est décrit comme ruiné¹³. Il est donc raisonnable de penser qu'après l'abandon du château à la fin du XV^e s., le rempart a certainement progressivement perdu son statut et que c'est à partir de cette époque qu'il n'est plus entretenu.

Phase 4 : le creusement du chemin

La date de construction du chemin de la Nouette qui coupe la levée le long de son flanc ouest n'est pas établie avec certitude, mais il est tout de même probable qu'elle n'a pu être décidée qu'après la désaffectation du rempart de ses fonctions défensives ou symboliques. Il dessert le Logis de Mervent dont une inscription permet de dater la construction de 1610.

Conclusion

Il est clair que le problème de la datation de la mise en place du talus n'est pas totalement résolu par la fouille de 2009. Il ne serait cependant pas aberrant qu'un habitat du Premier âge du Fer aussi important que Mervent se soit doté d'un rempart au cours de son évolution, sur le modèle d'autres sites contemporains¹⁴. L'hypothèse d'une datation au Premier âge du Fer est confortée par la faible importance de l'occupation du Second âge du Fer qui se limite à la périphérie de la source 1078.

Le rempart du Chêne Tord

En 2002, une parcelle au lieu-dit Le Chêne Tord, a fait l'objet d'un diagnostic (fig. 16). L'opération a permis de révéler la présence d'un rempart et de structures d'habitat¹⁵. En 2013, une fouille a été réalisée. L'étude n'a pas encore débuté, mais quelques résultats sont proposés. Ce second rempart, moins bien conservé en élévation que le

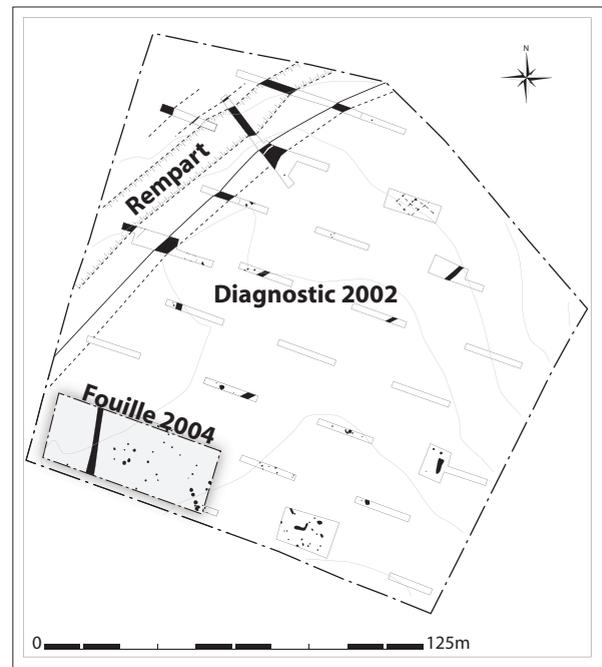


Fig. 16. Plan général de l'opération de diagnostic de 2002 et de la fouille de 2004 (Pétorin 2002, fig. 4 ; Nillesse 2004, fig. 15).

13- Briand 2011.

14- Maitay 2009.

15- Pétorin 2002.



Fig. 17. Vue du fossé et du rempart (cl. © O. Nillesse).



Fig. 18. Vue du rempart après un premier nettoyage (cl. © O. Nillesse).

premier, barre une superficie d'environ 33,5 ha (fig. 1). Sur le terrain, il présente un profil adouci (fig. 17). Une fois décapé, sa largeur est de 5 à 6 m (fig. 18). Le fossé est creusé environ 5 m en avant, sa largeur est d'une quinzaine de mètres pour une profondeur de 1,50 m. La largeur du binôme rempart/fossé atteint 25 à 30 m. Cette ligne est suivie sur plus de 150 m dans le décapage.

Stratigraphie générale et architecture

Avant son érection, une petite tranchée est creusée sous le futur rempart. Elle matérialise probablement l'emplacement de l'édifice à réaliser pour guider les constructeurs¹⁶. Le fossé est mis en place, les déblais constituent un glacis externe au rempart. En arrière de cette ligne, une autre tranchée (fig. 19) sert de fondation à un front palissadé formé de pieux de 0,15 m de diamètre (environ 0,17 m avant leur incendie) ; ils ne sont pas totalement jointifs (fig. 20). Les montants verticaux maintiennent des caissons de bois formés de petits troncs entrecroisés (fig. 21). Ce type d'architecture est proche de celle de l'enceinte de Biskupin en Pologne¹⁷. Le rempart est totalement détruit par un incendie. L'effondrement des parties en terre et pierres sur les structures en bois a provoqué une combustion lente avec un apport limité d'oxygène. Ce phénomène comparable au fonctionnement d'une charbonnière a permis une bonne conservation des bois.

Datation du rempart

Deux datations ¹⁴C ont été réalisées en 2002. La première à la base du rempart se situe entre 790 a.C. et 412 a.C., la seconde au sommet, entre 170 a.C. et 19 p.C. La première s'accordait avec l'occupation du Premier âge du Fer reconnue sur le plateau. La seconde indiquait une longue utilisation de la ligne de défense et permettait d'évoquer l'hypothèse d'un oppidum¹⁸. Or, l'ensemble des opérations archéologiques réalisées depuis à Mervent n'a pas montré d'installations conséquentes pour cette fourchette chronologique. Pour le Second âge du Fer, une petite occupation de La Tène C1 est identifiée, La Tène D est peut-être représentée par un unique tesson (sur un total de près de 12000). La période romaine est connue par quelques fosses à proximité du rempart et de la source 522. La fouille de 2013 a été l'occasion d'obtenir trois

16- Ce fossé est peut-être aussi lié à un rituel de fondation comme le *pomoerium* des villes antiques.

17- <http://www.muzarp.poznan.pl>, fig. 2.5.

18- Fichtl 2005, 221.



Fig. 19. Vue de la tranchée de fondation du front palissé, les poteaux ont disparu, mais on distingue les pierres de calage des montants verticaux (cl. © O. Nillesse).



Fig. 20. Vue des poteaux du front palissé (cl. © O. Nillesse).



Fig. 21. Vue du font palissé (en bas), de l'empreinte des bois dans le sol (à gauche) et des bois carbonisés en place (au centre) (cl. © O. Nillesse).

nouvelles dates, elles sont comprises entre 800 a.C et 410 a.C. On peut donc maintenant conclure que le rempart du Chêne Tord fonctionne à l'âge du Fer et que la date plus récente donnée en 2002 est aberrante, le charbon analysé étant probablement intrusif. Par ailleurs, l'architecture mise en œuvre pour la construction du rempart, avec une utilisation massive du bois, est un indice important pour reconnaître une structure ancienne, les plus récentes, à La Tène finale, étant plus économes avec ce type de ressource (information orale : S. Fichtl). Les bois découverts en 2013 ont été examinés par V. Bernard (Université de Rennes 1), ils possèdent trop peu de cernes (une quinzaine) pour pouvoir être datés.

LE MOBILIER

La céramique

Typologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres

La typologie de la céramique de Mervent est établie à partir d'un corpus en grande partie inédit de 58 sites des Pays-de-la-Loire et des Deux-Sèvres (fig. 22 à 26)¹⁹. 445 NTI (Nombre Typologique d'Individus) ont été classés²⁰.

Méthode de classement

Les céramiques sont différenciées selon deux critères : hauteur et ouverture selon un protocole couramment utilisé.

Forme basse : hauteur du vase (sans un éventuel pied) \leq au diamètre de l'ouverture.

Forme haute : hauteur du vase (sans un éventuel pied) $>$ au diamètre de l'ouverture.

Forme ouverte : diamètre de l'ouverture \geq au diamètre maximum.

Forme fermée : diamètre de l'ouverture $<$ au diamètre maximum.

Ces critères se combinent pour former des groupes.

Groupe A : formes basses ouvertes.

Groupe B : formes basses fermées.

Groupe C : formes hautes ouvertes.

Groupe D : formes hautes fermées.

À l'intérieur de ces groupes, les types sont définis selon la morphologie de leur profil (panse, épaule, col). Les variantes sont établies par des critères secondaires propres à chaque type, ils sont multipliés jusqu'à l'individualisation du vase.

Typologie

- Groupe A : formes basses ouvertes

- Type A1 : profil tronconique

À l'intérieur de ce type, la fragmentation ne permet pas de différencier par des mesures des formes plates ou basses. La forme générale est tronconique, elle se caractérise par l'absence de col. Le critère discriminant les variantes repose sur la forme de la lèvre.

19- Origine des illustrations des figures 22 à 26 : A10, A13, A16, A18, A21 A40, A42, B10, B21, B30, B41, B62, B71, B110, B111, B120, D10, D401, D404, D52, D60 : Mervent ; A11 : Viau *et al.* 1999, pl. 6 ; A12 : Tessier 1977, 133 ; A14, A20, D406, D407, D408 : Pautreau *et al.* 1995, 51 ; A15 : Bouvet 1987, pl. 29, n°4 ; A17, B60, B80 : Pautreau *et al.* 1995, 39 ; A19 : Pithon 2007, fig. 33 ; A30 : Boyer 1992, MOR 03 ; A41 : Bolle *et al.* 2009, 42, n°3c ; A43 : Devals 1998, US 500 Est ; A44 : Convertini & Gineste 1999, fig. 62, n°1 ; B20 : Bouvet 1987, pl. 13, n°1 ; B22 : Gaiffe *et al.* 1995, fig. 8, n°10 ; B31 : Letterlé *et al.* 1990, fig. 9, n°5 ; B32 : Boyer 1992, MOR 01 ; B40 : Maitay & Marchadier 2009, fig. 20, n°10 ; B50 : Bolle *et al.* 2009, 47, n°40 ; B61 : L'Helgouac'h 1975, 113 ; n°2 ; B70 : Mercier *et al.* 2007, fig. 19, n°29 ; B81 : Boyer 1992, MOR 0128 ; B90 : *ibid.*, MOR 921 ; B91 : Poissonnier & Lethos-Duclos 2007, fig. 11, n°6 ; B100 : Letterlé *et al.* 1990, fig. 8, n°11 ; B112 : Bolle *et al.* 2009, 45, n°39 ; C10 : Guérin 2007, fig. 2 ; C11 : Mercier *et al.* 2007, fig. 17, n°5 ; C20 : Bolle *et al.* 2009, 40, n°37 ; D11 : Letterlé *et al.* 1990, fig. 9, n°3 ; D20 : Mare 1994, pl. 9, n°33 ; D21 : Poissonnier *et al.* 2008, fig. 44, n°21 ; D30 : Serris 2010, 42, n°1 ; D400 : Viau 2006, fig. 41 ; D402 : Boyer 1992, MOR 049 ; D403 : Letterlé *et al.* 1990, fig. 8, n°10 ; D405 : Serris 2010, 42, n°3 ; D409 : L'Helgouac'h 1975, 113, n°6 ; D410 : Letterlé *et al.* 1990, fig. 9, n°1 ; D411 : Poissonnier & Cabot 2006, F. 104 ; D50 : Bolle *et al.* 2009, 46, n°38 ; D51 : Bolle *et al.* 2008, st. 8, n°42 ; D53 : Lambert & Rioufreyt 1999, fig. 283 ; D54 : Sicard 2008, fig. 31.

20- Le NR (Nombre de Restes) correspond au nombre de tessons après recollage, le NMI (Nombre Minimum d'Individus) est égal au NMI-bords, c'est-à-dire au nombre de bords appartenant à des individus différents. Le NTI ou Nombre Typologique d'Individus correspond au NMI identifié à une forme typologique.

- A10 : lèvre simple.
- A11 : lèvre digitée.
- A12 : lèvre simple divergente.
- A13 : lèvre à méplat interne.
- A14 : lèvre à marli.
- A15 : lèvre épaissie à l'intérieur.
- A16 : lèvre ourlée.
- A17 : lèvre biseautée plate.
- A18 : lèvre relevée simple.
- A19 : lèvre relevée digitée.

La variante A16 est une jatte ou coupe à bord festonné, une coupe à bord ourlé, une coupe parasol ou encore une coupe à indentation selon les auteurs. P.-Y. Milcent²¹ étudie ce type dans le cadre de sa définition culturelle du Premier âge du Fer médio-atlantique et précise l'histoire de la recherche. Il note qu'il pourrait aussi s'agir de vases de cuisson sur braise et conclut qu'il s'agit au moins d'un aménagement domestique original. Mervent apporte un élément supplémentaire avec l'association de cet ustensile avec une céramique basse et plate interprétée, elle aussi, comme un luminaire (B120).

- Type A2 : profil bipartite

Ce type est caractérisé par une panse tronconique qui s'articule sur un col cylindrique ou tronconique. Les variantes sont établies à partir de la hauteur du col.

Haut col : hauteur du col > 1/3 de la hauteur du vase.

A20 : petit col.

A21 : haut col.

- Type A3 : profil sinueux

Les vases de ce type ont une panse s'articulant sur une carène peu marquée se terminant par un col divergent. Ce mode de construction aboutit généralement à des formes fermées (type B7), ce qui n'est pas le cas ici.

A30 : une seule variante.

- Type A4 : profil ovoïde

Les vases de cette série possèdent une panse tronconique galbée que l'on qualifie d'ovoïde, le diamètre le plus important est situé vers le haut du vase. Les variantes sont établies à partir de la forme de la lèvre.

A40 : lèvre non différenciée.

A41 : lèvre relevée simple.

A42 : lèvre relevée digitée.

A43 : lèvre relevée amincie.

A44 : lèvre divergente.

- Groupe B : formes basses fermées

- Type B1 : profil bipartite caréné, haut col sub-cylindrique

Le type possède une panse tronconique sur pied creux qui s'articule sur un haut col.

21- Milcent 2006, 90-94.

Haut col : hauteur du col $> \frac{1}{2}$ de la hauteur du vase.

B10 : une seule variante.

- Type B2 : profil bipartite caréné, col tronconique

La panse de ces vases est tronconique ou galbée. Le col tronconique rentrant ou très peu concave possède une lèvre marquée ou non. Les variantes sont établies à partir de la forme du fond.

B20 : fond ombiliqué.

B21 : fond plat.

B22 : fond concave.

- Type B3 : profil bipartite caréné, col concave

Les panses de ces vases sont tronconiques ou galbées. Le col et la lèvre forment un segment concave. Les variantes sont établies à partir de la forme du pied ou du fond.

B30 : fond plat.

B31 : pied annulaire.

B32 : pied creux.

- Type B4 : profil tripartite, carène vive

Les vases de ce type ont une panse galbée ou tronconique s'articulant sur une carène marquée se terminant par un col le plus souvent très développé. Ces trois parties sont individualisées par leurs orientations divergentes. Les fonds ou pieds déterminent les variantes.

B40 : fond ombiliqué.

B41 : pied creux.

- Type B5 : profil tripartite, carène adoucie

Les vases de ce type ont une panse galbée s'articulant sur une carène douce et se terminant par un col très développé. Ces trois parties sont individualisées par leurs orientations divergentes.

B50 : une seule variante.

- Type B6 : profil sinueux, panse tronconique, épaule peu ou non marquée

Les panses tronconiques ou légèrement galbées de ces vases s'articulent sur une épaule adoucie peu ou non marquée se terminant par une lèvre divergente ou relevée. Ces trois parties forment un segment continu et sinueux. Le diamètre maximum est situé vers l'ouverture du vase. Les variantes sont établies par la forme de la lèvre, du fond ou du pied.

B60 : lèvre à méplat interne, fond concave.

B61 : lèvre simple, fond plat ou peu concave.

B62 : lèvre simple, pied creux.

- Type B7 : profil sinueux, panse tronconique, épaule saillante

La forme générale est proche du type B6, mais l'épaule est saillante (elle ne dépasse pas ou peu l'aplomb de l'extrémité de la lèvre). Le diamètre maximum est situé vers l'ouverture du vase. Les variantes se déclinent à partir de la forme de la lèvre.

B70 : lèvre en amande.

B71 : lèvre simple.

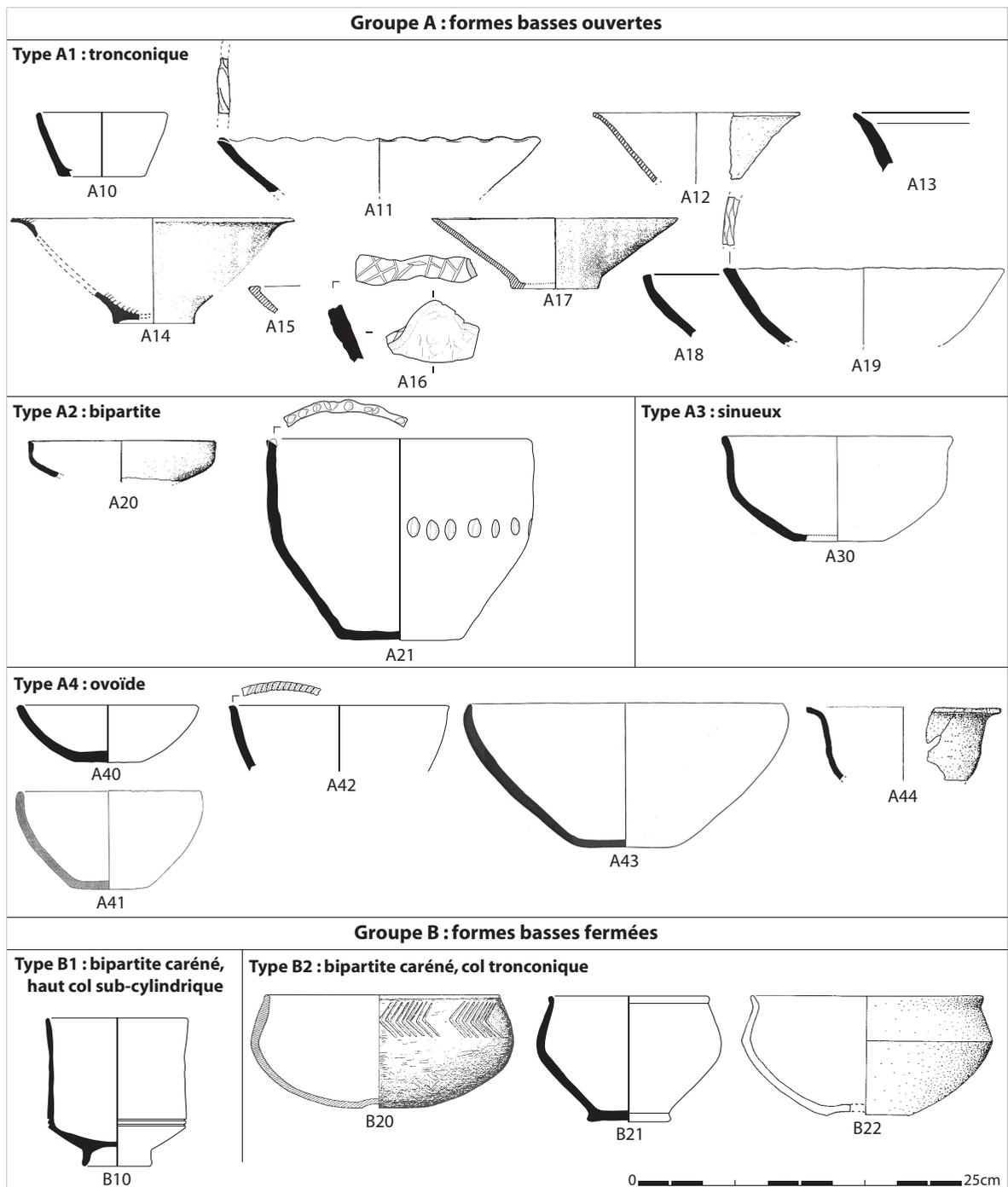


Fig. 22. Typologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres. Origine des illustrations : cf. note 19.

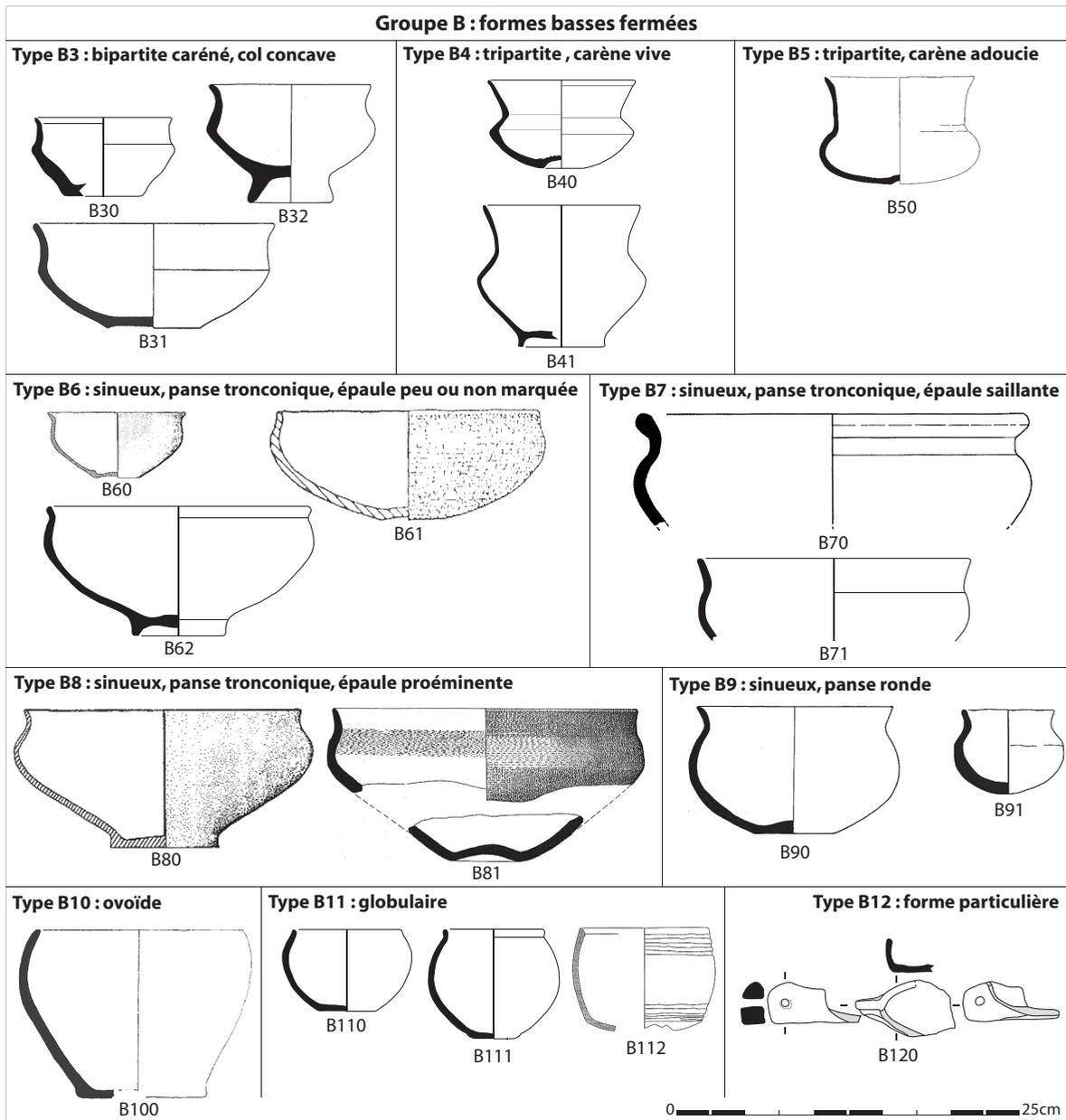


Fig. 23. Typologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres. Origine des illustrations : cf. note 19.

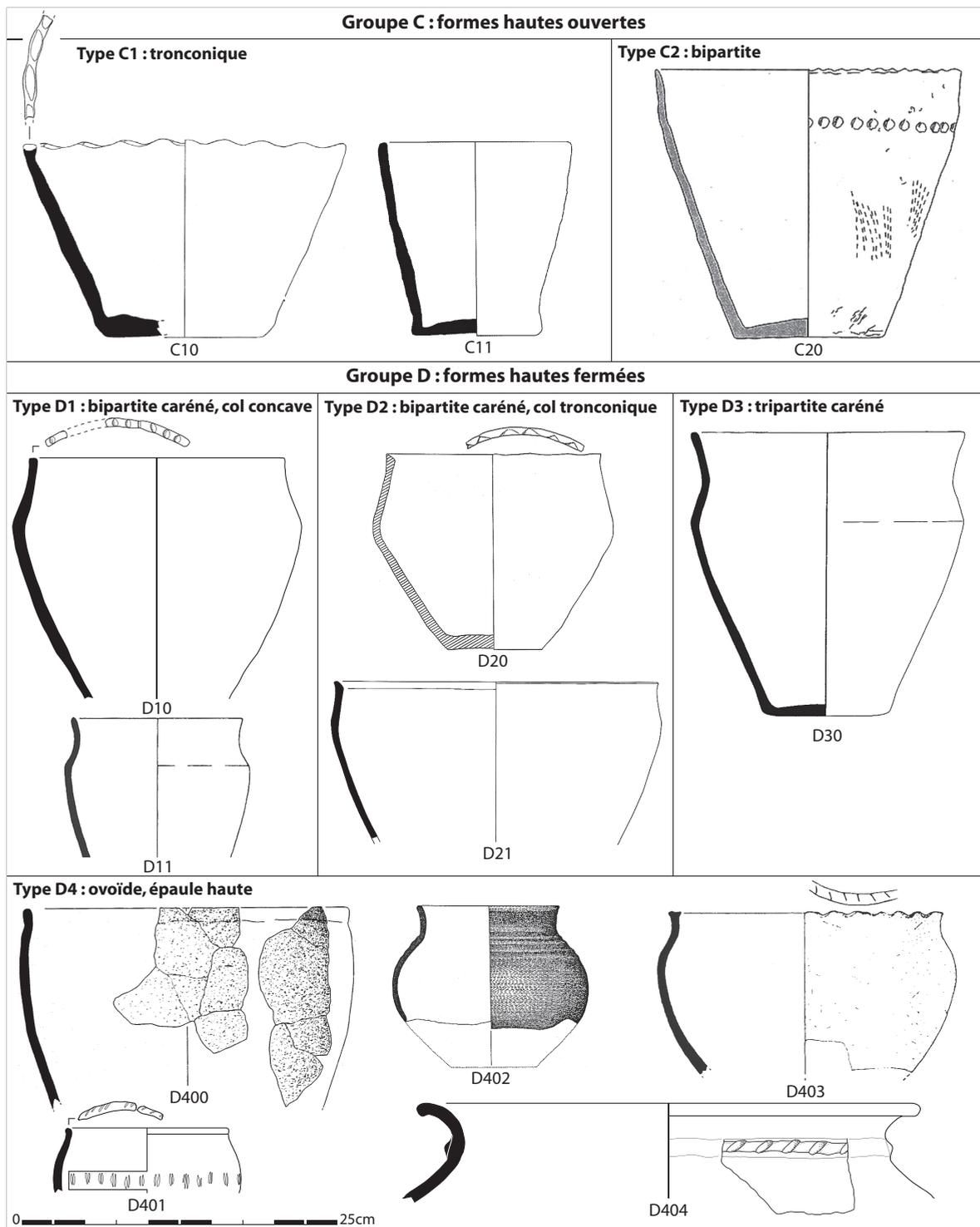


Fig. 24. Typologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres. Origine des illustrations : cf. note 19.

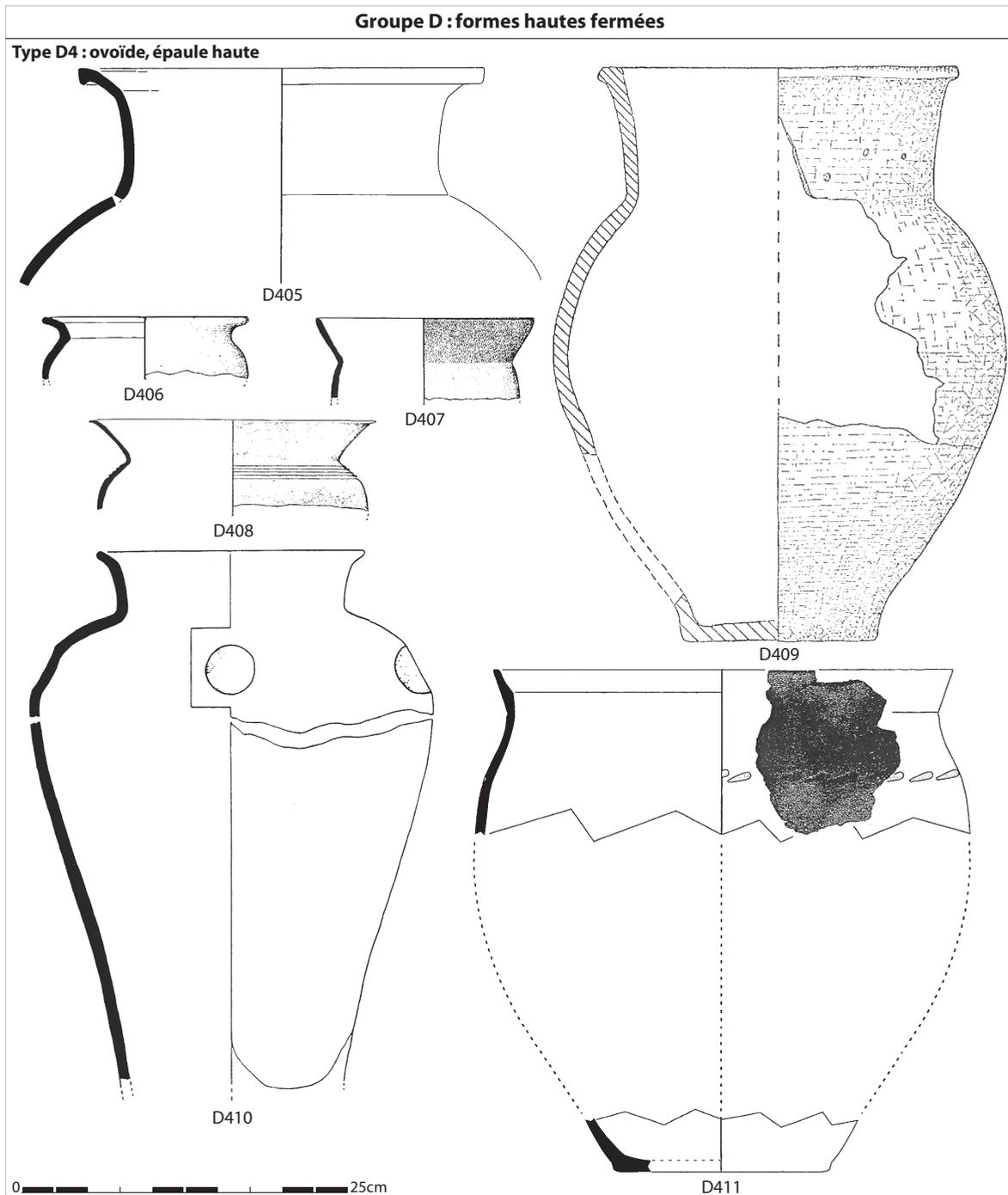


Fig. 25. Typologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres. Origine des illustrations : cf. note 19.

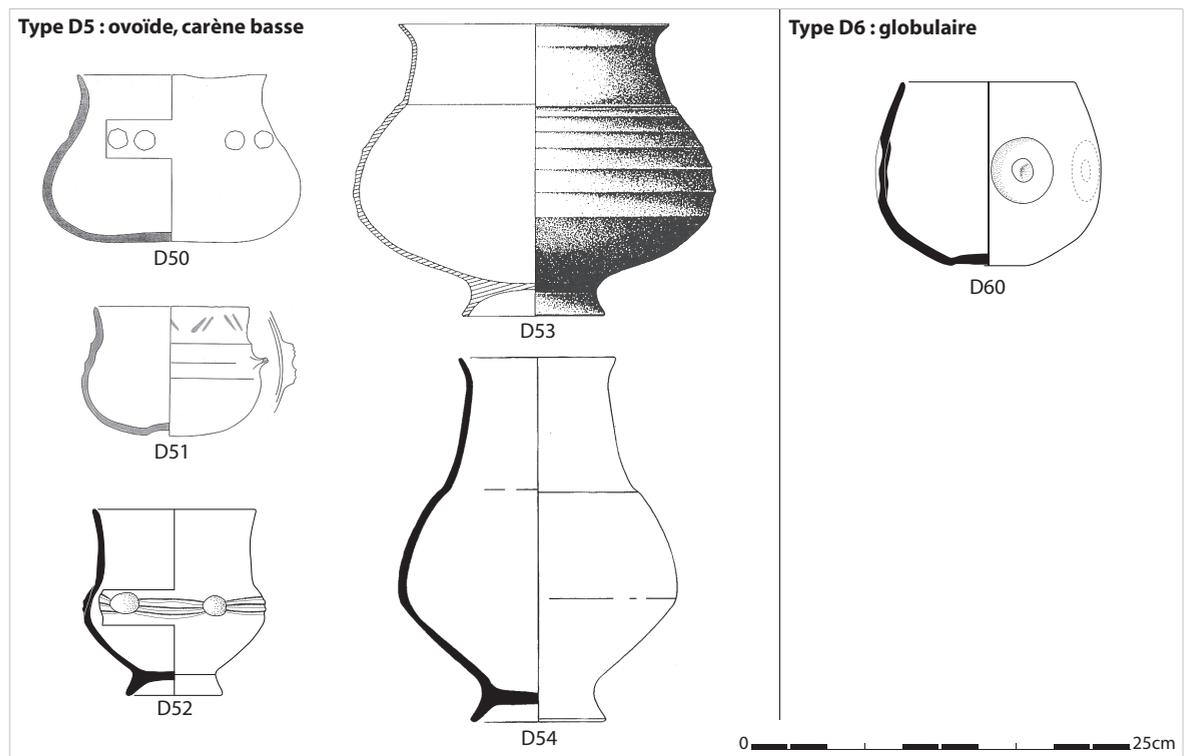


Fig. 26. Typologie de la céramique du Premier âge du Fer dans les Pays-de-la-Loire et les Deux-Sèvres. Origine des illustrations : cf. note 19.

- Type B8 : profil sinueux, panse tronconique, épaule proéminente

La forme générale est également proche du type B6, mais l'épaule est proéminente (elle dépasse l'aplomb de l'extrémité de la lèvre). Le diamètre maximum est situé vers l'ouverture du vase. Les variantes sont déterminées par la forme du fond.

B80 : fond plat.

B81 : fond ombiliqué.

- Type B9 : profil sinueux, panse ronde

La panse de ces vases est ronde, elle s'articule sur un col divergent. Le diamètre maximum est situé vers le milieu de la hauteur du vase. Les variantes sont déterminées par la forme du fond.

B90 : fond plat.

B91 : fond rond.

- Type B10 : profil ovoïde

Les vases de cette série possèdent une panse tronconique ou galbée s'articulant sur un segment supérieur rentrant se terminant par une lèvre simple.

B100 : une seule variante.

- Type B11 : profil globulaire

La panse de ce type est formée d'un segment continu dont le diamètre le plus important est situé vers la moitié de la hauteur du vase. Les variantes sont établies par la forme de la lèvre.

B110 : lèvre simple.

B111 : lèvre relevée.

B112 : lèvre biseauté.

- Type B12 : forme particulière

Le récipient ovalaire est à fond plat, les parois sont verticales. Il possède un élément de préhension percé.

B120 : une seule variante.

G. Cordier a décrit une cuiller à propos de récipients ovalaires à panse arrondie et élément de préhension non perforé découverts dans la grotte de La Roche Noire à Mérigny dans l'Indre²². Il cite deux parallèles à Saint-Rémy-de-Provence dans les Bouches-du-Rhône et à Écurey-le-Repos dans la Marne. L'exemplaire du Camp Allaric dans la Vienne est interprété comme une lampe à graisse ou à huile²³. L'exemplaire de Mérigny, trouvé dans une grotte, peut confirmer l'hypothèse. Pour Mervent, il a déjà été signalé l'association de cette forme avec la jatte à bord ourlé A16 qui peut aussi correspondre à un luminaire.

– Groupe C : formes hautes ouvertes

- Type C1 : profil tronconique

La forme générale est tronconique, rectiligne ou légèrement galbée. Elle se caractérise par l'absence de col. Le critère discriminant les variantes repose sur la forme de la lèvre.

C10 : lèvre digitée.

C11 : lèvre simple.

- Type C2 : profil bipartite

Ce type est caractérisé par une panse tronconique qui s'articule sur un col ouvert.

C20 : une seule variante.

– Groupe D : formes hautes fermées

- Type D1 : profil bipartite caréné, col concave

Le type possède une panse tronconique ou peu galbée qui s'articule au niveau de l'épaule vive ou adoucie sur un col peu concave ou concave. Les variantes sont établies par la forme de la lèvre.

D10 : lèvre digitée.

D11 : lèvre simple.

- Type D2 : profil bipartite caréné, col tronconique

Le type possède une panse tronconique ou peu galbée qui s'articule au niveau de l'épaule vive ou adoucie sur un col tronconique. Les variantes sont établies par la forme de la lèvre.

D20 : lèvre digitée.

D21 : lèvre simple.

22- Cordier 1978, fig. 5, n°2.

23- Joussaume & Pautreau 1990, 434.

- Type D3 : profil tripartite caréné

La panse tronconique de ce type et son épaulement forment un angle vif, celle-ci s'articule sur un col tronconique. Ces trois parties sont individualisées par leurs orientations divergentes.

D30 : une seule variante.

Ces trois premiers types (D1, D2, D3) ont souvent été désignés comme des situles. Comme P.-Y. Milcent²⁴ le souligne, c'est un abus de langage, la forme s'inspire de modèles locaux enracinés depuis le Bronze final. Il remarque aussi que si l'on admet une consommation régulière du vin au Premier âge du Fer, les traces de son commerce ne sont guère palpables. On ne peut qu'insister sur la rareté des importations italiennes en citant B. Bouloumié²⁵ à propos de son étude sur les 27 situles qu'il répertorie : "La Gaule a reçu, au Premier âge du Fer, un nombre relativement limité de situles en bronze". Près de quarante ans après la parution de cet article, le constat est toujours valable.

- Type D4 : profil ovoïde, épaulement haute

Les vases de cette série possèdent une panse ovoïde dont le diamètre maximum (épaulement) est situé au-dessus de la moitié de la hauteur du vase et/ou dont la panse au niveau du diamètre maximum forme deux segments quasiment symétriques de part et d'autre de ce point d'inflexion. Les variantes sont établies à partir de la forme du col et de la lèvre.

D400 : col peu ou non marqué, lèvre simple.

D401 : col peu ou non marqué, lèvre digitée

D402 : col peu concave, lèvre simple.

D403 : col peu concave, lèvre digitée.

D404 : col concave, lèvre simple.

D405 : col concave, lèvre décrochée.

D406 : col concave, lèvre à méplat interne.

D407 : col tronconique, lèvre simple.

D408 : col tronconique, lèvre à marli.

D409 : col tronconique, lèvre épaissie à l'extérieur.

D410 : col tronconique, lèvre divergente.

D411 : col tronconique, lèvre à méplat interne.

- Type D5 : profil ovoïde, carène basse

Ces vases ont une panse ovoïde dont le diamètre maximum (carène adoucie) est situé vers ou sous la moitié de la hauteur du vase et/ou dont la panse au niveau du diamètre maximum forme deux segments dissymétriques de part et d'autre de ce point d'inflexion. Les variantes sont établies à partir de la forme du col, du pied ou du fond.

Haut col : hauteur du col > 1/3 de la hauteur du vase.

D50 : col peu concave ou concave, fond plat.

D51 : col peu concave ou concave, fond ombiliqué.

D52 : col peu concave ou concave, pied creux.

D53 : col bitronconique, pied creux.

D54 : haut col bitronconique, pied creux.

24- Milcent 2006, 90.

25- Bouloumié 1977, 10.

- Type D6 : profil globulaire

La panse de ce type est formée d'un segment continu dont le diamètre le plus important du vase est situé vers la moitié de la hauteur du vase.

D60 : une seule variante.

La céramique de Mervent

Le mobilier céramique de Mervent du Premier âge du Fer est représenté par un NR de 6918 pour un PR de 78718 g. un NMI-bords de 500 et un NTI de 93 (les découvertes de 2013 ne sont pas prises en compte). Il a été enregistré de la même façon que celui du site des Rogelins dans le Maine-et-Loire, daté de La Tène A2²⁶ ; des comparaisons quantitatives sont donc possibles.

Composition du corpus

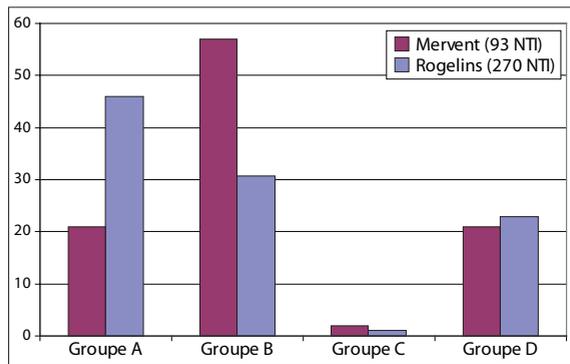


Fig. 27. Proportions des quatre groupes typologiques de Mervent et des Rogelins (A. Formes basses ouvertes ; B. Formes basses fermées ; C. Formes hautes ouvertes ; D. Formes hautes fermées) (graphique O. Nillesse).

Les proportions des groupes A et B pour les deux sites sont inversées (fig. 27). À Mervent, les formes basses fermées (groupe B) sont largement majoritaires avec 57 % de l'effectif (31 % aux Rogelins). Au contraire, à Mervent, les formes basses ouvertes (groupe A) ne représentent que 21 % du total contre 46 % aux Rogelins. Les proportions des vases hauts ouverts (groupe C) sont proches, mais elles ne reposent pour chaque site que sur un individu. Enfin, les taux des formes hautes fermées (groupe D) sont équivalents entre les deux corpus. On peut proposer une interprétation de ces résultats en termes d'évolution technique. À Mervent, avant le milieu du v^e s., on trouve plus de formes complexes (groupe B) que de formes simples (groupe A). Les premières sont basées sur une organisation bi ou tripartite. Les éléments constitutifs du vase, des plaques, étant assemblées pour obtenir le résultat

voulu. Un pied creux est parfois la troisième ou quatrième partie du récipient. L'investissement technique est plus important que pour réaliser des formes tronconiques ou en partie hémisphériques dont les fonds sont toujours plats. Aux Rogelins, à la fin du v^e s., le répertoire se simplifie. Le potier produit des formes plus rapides à réaliser.

Groupes et types de productions

301 NMI-bords dont les 93 NTI ont fait l'objet d'une description de leur pâte et d'un enregistrement de leur mode de cuisson selon le système de M. Picon²⁷.

Modes de cuisson

Pour Mervent, c'est le mode A qui domine largement avec plus de 70 % des vases ; c'est exactement l'inverse aux Rogelins où le mode B concerne plus de 65 % des vases (fig. 28). À Mervent, la maîtrise d'une

26- Nillesse à paraître b. La céramique comporte 6138 NR pour 731 NMI, 270 formes (NTI) ont été classées.

27- Picon 1973.

cuisson réductrice allée à une post-cuisson oxydante a permis d'obtenir des variations chromatiques intéressantes. Des effets de glacis ou de transparence ont abouti à des tons très particuliers. L'enfumage après la post-cuisson oxydante a donné des aspects noirs avec un fond rouge sous-jacent. Ces réalisations ont nécessité une parfaite maîtrise technique de la cuisson, on peut même envisager des fours à chambres séparées.

Classement des pâtes en groupes

L'examen macroscopique du matériel a permis de distinguer quatre grandes catégories en fonction de la taille des inclusions (argile fine, semi-fine, grossière, très grossière). Les descriptions sont faites à l'œil nu. L'épaisseur du tesson (fin, épais) a été combinée aux quatre grandes catégories, ce qui permet d'obtenir sept groupes. Ce protocole est inspiré des travaux de C. Maitay²⁸. En cumulant les productions à parois fines ou épaisses de quatre catégories, on constate qu'à Mervent, ce sont les céramiques fines qui dominent avec 48 % du NMI (fig. 29). Aux Rogelins, la situation est exactement inverse, les céramiques grossières sont les plus nombreuses avec 41 % de l'effectif.

Caractérisation de la céramique de Mervent

Le corpus de la céramique de Mervent se distingue des autres ensembles des Pays-de-la-Loire et des Deux-Sèvres par plusieurs aspects. Il est numériquement le plus important et surtout, c'est le plus diversifié. Même si le phénomène est amplifié par un effet statistique lié à la taille du corpus, la variété typologique du site est manifeste avec la présence de 35 variantes de formes contre une moyenne de 4,3 pour les autres sites, les trois autres collections les plus importantes atteignant seulement 10, 11 et 13 variantes. Le caractère particulier de Mervent réside dans la prédominance des formes basses fermées (groupe B) au détriment des formes basses ouvertes (groupe A).

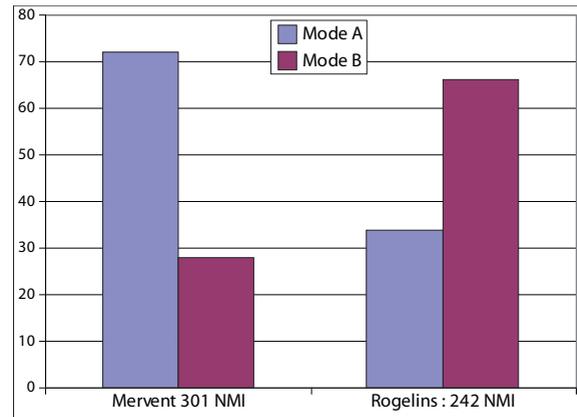


Fig. 28 : Proportions des modes de cuisson de la céramique de Mervent et des Rogelins (graphique O. Nillesse).

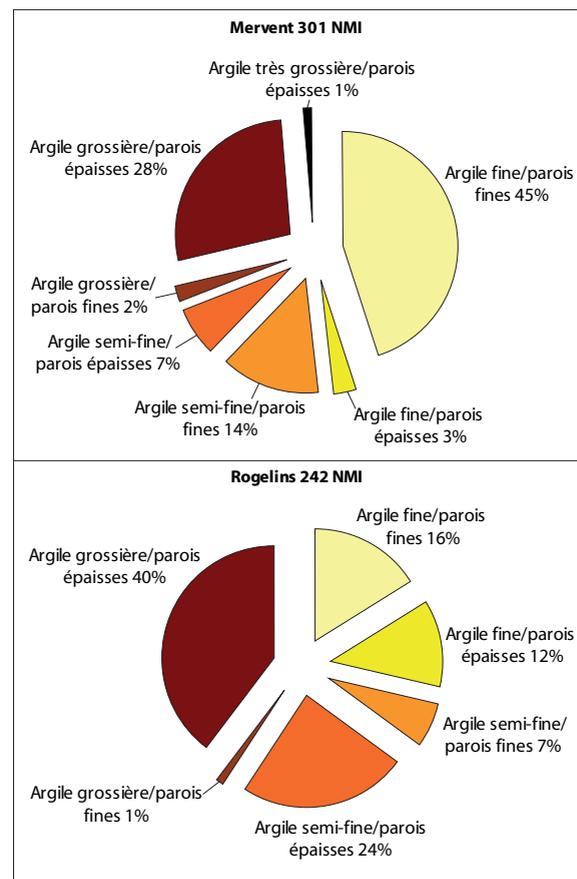


Fig. 29. Proportions des groupes de pâtes de la céramique de Mervent et des Rogelins (graphique O. Nillesse).

28- Maitay 2010.

Le classement macroscopique de la pâte des vases a permis de déterminer sept groupes de pâtes. Une observation plus détaillée a montré qu'ils pouvaient encore être subdivisés en variantes. En raison de l'approximation de la méthode d'approche, cela n'a pas été tenté et le recours à une analyse pétrographique s'est imposé²⁹. A.-L. Manson a étudié 34 tessons. Quatre groupes sont définis, ils se divisent en sous-groupes et variétés, soit 12 classes. Cependant, pour 95 % des céramiques, cette diversité est due à l'argile utilisée qui est particulièrement hétérogène (altération de l'orthogneiss). L'approvisionnement est donc local ou régional. A.-L. Manson précise qu'il existe de nombreuses différences de traitement de la pâte, préparation et cuisson notamment. Cette particularité et la diversité typologique peuvent indiquer un approvisionnement varié, mais limité au sud du Massif Armoricain. Deux vases seulement ont été fabriqués à partir d'argiles provenant du sud du Bassin Parisien ou du nord du Bassin Aquitain. Les importations "lointaines" attestées par la pétrographie sont rares, mais elles représentent tout de même 5 % des échantillons étudiés.

Attribution culturelle

En 1989, J. Gomez de Soto déplorait que l'on puisse encore considérer que le Centre-Ouest de la France ne soit qu'une sorte de Far-West sur les marges du monde celtique³⁰. En 2006, P.-Y. Milcent s'insurge contre les modèles diffusionnistes et centrifuges de l'émergence des cultures matérielles laténiennes. La Champagne étant souvent présentée "en tant que faciès occidental d'un berceau laténien plus vaste, tandis que des régions pourtant voisines, mais situées plus au nord et à l'ouest, sont perçues comme débitrices de ce berceau"³¹. À partir de critères déterminant les marqueurs des cultures laténiennes, il propose de définir un Premier âge du Fer médio-atlantique englobant la Champagne et se développant des Pays-Bas jusqu'à l'Aquitaine en passant par le sud de la Grande-Bretagne.

P.-Y. Milcent étudie la répartition géographique de la variante B40³² (forme basse fermée, profil tripartite, carène vive et fond ombiliqué : fig. 23). Il y a une véritable concentration en Champagne et à sa périphérie, mais elle est également représentée à l'Ouest. Ce type de vase parfois dénommé "gobelet jogassien" ne se limite donc pas du tout au nord-est de la France. P. Roualet³³ a proposé que cette forme dérive de céramiques de prototypes méditerranéens. Au contraire, on peut trouver des antécédents assez convaincants dans des régions plus occidentales comme le Centre-Ouest. Dès le Bronze final en Charente, il y a des vases à carène proéminente et fond ombiliqué dans la grotte de Rancogne³⁴, mais la forme est plus basse que pour B40 et les cols sont courts. À la fin de l'âge du Bronze ou au début du Premier âge du Fer à Coulon, au Coteau de Montigné dans les Deux-Sèvres³⁵, on identifie la même forme. On retrouve une morphologie proche des vases de Rancogne sur le site d'Andonne à Villejoubert en Charente³⁶ dont la datation au Hallstatt C récent est assurée par une hache en fer et une épée et par une comparaison avec le mobilier de Saint-Martial-de-Mirambeau en Charente-Maritime³⁷.

Pour les "pots" de P.-Y. Milcent³⁸, les "situles" (variante D30 : forme haute fermée, profil tripartite caréné : fig. 24), on arrive au même type de répartition. D30 n'est pas représentée à Mervent, mais elle est connue à

29- Manson 2011.

30- Gomez de Soto 1989, 173.

31- Milcent 2006, 81.

32- *Ibid.*, ill. 4.

33- Roualet 1987, 27-28.

34- Gruet *et al.* 1997, pl. 4, n°1, pl.8, n°1, pl. 5, n°9.

35- Pautreau *et al.* 1995, 51.

36- Debord *et al.* 2000, fig. 10.

37- Gaillard & Chevallier 1976, fig. 3, n°1.

38- Milcent 2006, ill. 4.

proximité. Là encore les antécédents sont à chercher à l'âge du Bronze³⁹ et il ne s'agit pas d'une imitation de prototypes méditerranéens.

La coupe à bord ourlé (variante A16 : forme basse ouverte, profil tronconique, lèvre ourlée : fig. 22) se distribue très largement en évitant le sud de la Grande-Bretagne et ne concerne la Bretagne que par un exemplaire⁴⁰. P.-Y. Milcent⁴¹ la trouve jusqu'aux abords des Pyrénées, mais elle est préférentiellement localisée dans le quart nord-est de la zone étudiée. Présente à Mervent, cette forme est une caractéristique de la culture médio-atlantique.

Avec les cupules⁴², on observe une diffusion essentiellement centrée sur le sud de la Grande Bretagne et la façade atlantique. Ce motif est bien représenté à Mervent avec 26 individus.

On pourrait encore multiplier les exemples pour montrer l'unité matérielle de l'espace défini par P.-Y. Milcent avec notamment la répartition d'autres formes et de leurs variantes comme les types B2, B3 ou B6. Néanmoins, la démonstration est suffisante pour conclure logiquement que Mervent dépend d'une culture médio-atlantique que l'on distingue d'un complexe nord-alpin occidental.

Chronologie

La datation des sites du Premier âge du Fer dans la région n'est pas un exercice facile, les parures métalliques manquant cruellement pour établir des systèmes fiables. Pour le Centre-Ouest, les travaux d'É. Marchadier, C. Maitay, J. Gomez de Soto et I. Kerouanton ont permis de proposer des synthèses sur l'évolution typo-chronologique des mobiliers⁴³. La datation des sites de la région et de Mervent est largement basée sur les résultats de ces auteurs.

- Phase 1 : Bronze final/Hallstatt C1 : 1 ensemble.
- Phase 2 : Hallstatt C2 : 2 ensembles.
- Phase 3 ? : Hallstatt D1 : 1 ensemble.
- Phase 4 : Hallstatt D2/D3 : 6 ensembles.
- Phase 4/5 : Hallstatt D2/La Tène A1 : 2 ensembles.
- Phase 5 : Hallstatt D3/La Tène A1 : 17 ensembles.
- Phase 6 : La Tène A1 : 4 ensembles.
- Non phasés : 24 ensembles.

On doit tout d'abord remarquer que les sites les plus anciens (Hallstatt C, phases 1 et 2) sont les moins bien représentés. Pour le Hallstatt D1, le problème réside certainement dans un problème de définition. D'ailleurs, la seule série proposée pour cette phase, l'est avec incertitude. En effet, s'il est assez aisé de distinguer les phases anciennes en notant les caractères persistants de l'âge du Bronze ou les phases finales en observant des évolutions typologiques nettes, pour le "milieu", c'est beaucoup moins clair. Le regroupement des horizons D2 et D3 au sein d'une même phase tient aussi à la difficulté de caractériser la phase D2. Les ensembles relevant de la phase 5 (Hallstatt D3/La Tène A1) sont les plus fréquents, ils illustrent la transition entre les deux âges du Fer et par leur nombre, une certaine incapacité à isoler chacune des deux périodes. La phase 6 n'est volontairement pas très documentée car elle dépasse notre cadre chronologique, mais elle

39- Milcent 2006, ill. 5, n°6.

40- Information orale : E. Le Goff.

41- Milcent 2006, ill. 8.

42- *Id.*

43- Marchadier 2005, Maitay 2010, Maitay & Marchadier 2009, Gomez *et al.* 2009.

est prise en compte pour caractériser le Hallstatt D3. Enfin, 24 sites ne sont pas datés, il s'agit souvent de petites collections peu caractéristiques, mais leur fréquence indique aussi que la typo-chronologie de la céramique du Premier âge du Fer de la région nécessite de nouvelles investigations. Le canevas présenté n'a le mérite d'exister que pour être rapidement renouvelé.

Les grandes tendances évolutives de la céramique

Pour chaque phase, les traits les plus marquants ont été relevés⁴⁴.

• Phase 1: Bronze final/Hallstatt C1 (fig. 30)

On trouve des formes héritées de l'âge du Bronze comme les variantes à épaule proéminente ronde (B80 : fig. 30, n°9), des plats à marli (A14 : fig. 30, n°1), des vases à col tronconique et panse cannelée (D408 : fig. 30, n°2). Les décors incisés complexes ou les vases peints ont disparu. La variante B40 trouve des antécédents dès cette époque (fig. 30, n°3).

• Phase 2 : Hallstatt C2 (fig. 30)

Elle propose aussi des formes rappelant le Bronze final avec des vases en bulbe d'oignon (B91 : fig. 30, n°18), des lèvres à méplat interne (A13 : fig. 30, n°22). La qualité des céramiques n'est plus celle du Bronze final. La lèvre décrochée semble caractériser cette époque (D405 : fig. 30, n°23), même si on peut encore la rencontrer ultérieurement. La variante D30 (fig. 30, n°24) apparaît sous sa forme classique dès cette phase.

• Phase 3 : Hallstatt D1 ? (fig. 30)

Il n'y a plus de caractères issus du Bronze final. Le développement du type B4 pourrait se situer à la phase 3 (fig. 30, n°27 et 28).

• Phase 4 : Hallstatt D2/D3 (fig. 30)

À cette période, les cupules sont en plein essor ; celles disposées en triangle (fig. 30, n°29) seraient typiques de cette phase quand elles ne sont pas associées au décor de cupules en marguerite. Les potiers innovent et fabriquent des formes originales qui ne se développent pas ultérieurement ; tel est particulièrement le cas à Parthenay (fig. 30, n°31 à 37). B4 (fig. 30, n°46) continue d'évoluer aux côtés de B5 (fig. 30, n°35). B2 est au maximum de son expansion (fig. 30, n°41).

• Phase 5 : Hallstatt D3/La Tène A1 (fig. 31)

Cette phase voit l'apparition de la forme classique de B40 (fig. 31, n°60 à 63), il y a moins de cupules et de pieds creux. Le décor en marguerite caractérise cette période (fig. 31, n°68 et 69). Les bords des lèvres commencent à s'individualiser (fig. 31, n°74).

44- Origine des illustrations des figures 30 et 31 : 1 à 7 : Pautreau *et al.* 1995, 51 ; 8 à 11 : *ibid.*, 39 ; 12 : Poissonnier & Lethos-Duclos 2007, fig. 11, n°12 ; 13 : *ibid.*, fig. 11, n°5 ; 14 : *ibid.*, fig. 11, n°11 ; 15 : *ibid.*, fig. 11, n°1 ; 16 : *ibid.*, fig. 11, n°10 ; 17 : *ibid.*, fig. 11, n°4 ; 18 : *ibid.*, fig. 11, n°6 ; 19 : *ibid.*, fig. 11, n°3 ; 20 : *ibid.*, fig. 11, n°2 ; 21 : *ibid.*, fig. 11, n°8 ; 22 : *ibid.*, fig. 11, n°7 ; 23 : Serris 2010, 42, n°1 ; 24 : *ibid.*, 42, n°2 ; 25 : *ibid.*, 42, n°3 ; 26 à 28 : Pithon 1999, fig. 46 ; 29 : Devals 1998, US 500 I ; 30 : Mare 1994, pl. 9, n°33 ; 31 : Bolle *et al.* 2009, 51, n°6 ; 32 : Bolle *et al.* 2008, st. 8, n°42 ; 33 : *ibid.*, st. 9, n°27a ; 34 : Bolle *et al.* 2009, 50, n°45 ; 35 : *ibid.*, 47, n°40 ; 36 : *ibid.*, 46, n°38 ; 37 : *ibid.*, 52, n°9a ; 38 : Bocquet 2008, fig. 10, n°1 ; 39 à 59 : Mervent ; 60 à 63 : Nillesse *et al.* 2000, fig. 63 ; 64 : Boyer 1992, MOR 01 ; 65 : *ibid.*, MOR 9260 ; 66 : Viau 2006, fig. 53 ; 67 et 68 : Le Boulaire 2009, fig. 15 ; 69 : Barbier 1997, pl. 25 ; 70 : Lambert & Rioufreyt 1999, fig. 283 ; 71 : Bouvet 1987, pl. 13, n°1 ; 72 : Sicard 2008, fig. 31 ; 73 : Letterlé *et al.* 1990, fig. 9, n°5 ; 74 : *ibid.*, fig. 9, n°10 ; 75 : *ibid.*, fig. 9, n°1 ; 76 : *ibid.*, fig. 9, n°6 ; 77 : *ibid.*, fig. 9, n°3 ; 78 : Guérin 2008, fig. 16 ; 79 : Mercier *et al.* 2007, fig. 18, n°24 ; 80 : *ibid.*, fig. 19, n°39 ; 81 : *ibid.*, fig. 19, n°31 ; 82 : *ibid.*, fig. 19, n°29 ; 83 : *ibid.*, fig. 17, n°5 ; 84 : *ibid.*, fig. 19, n°35 ; 85 : *ibid.*, fig. 18, n°15 ; 86 : *ibid.*, fig. 1, n°4 ; 87, 92, 93, 95 : Viau *et al.* 1999, pl. 6 ; 88 à 91 et 94 : *ibid.*, pl. 7.

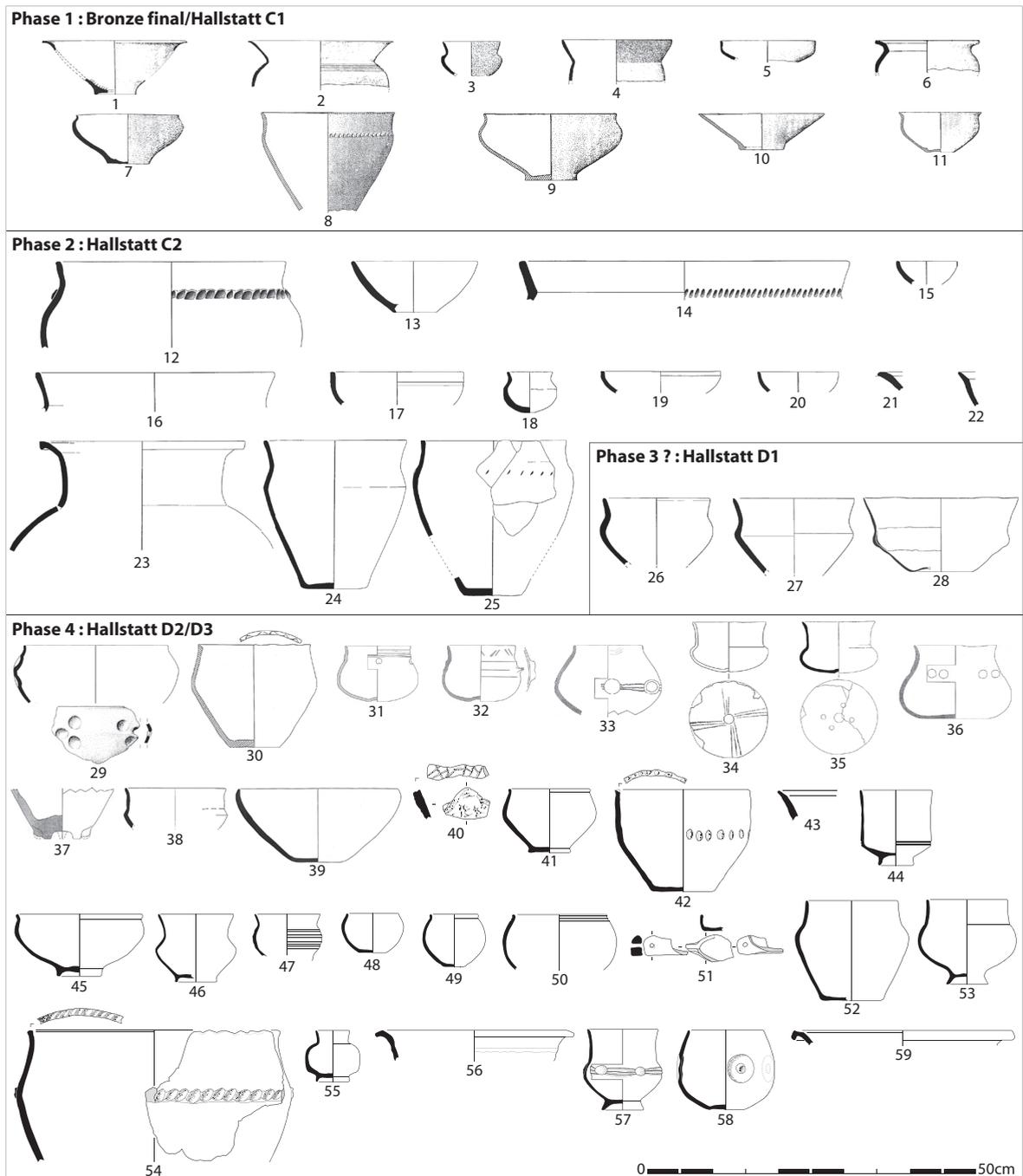


Fig. 30. Mobilier représentatif des phases 1 à 4. Origine des illustrations : cf. note 44.

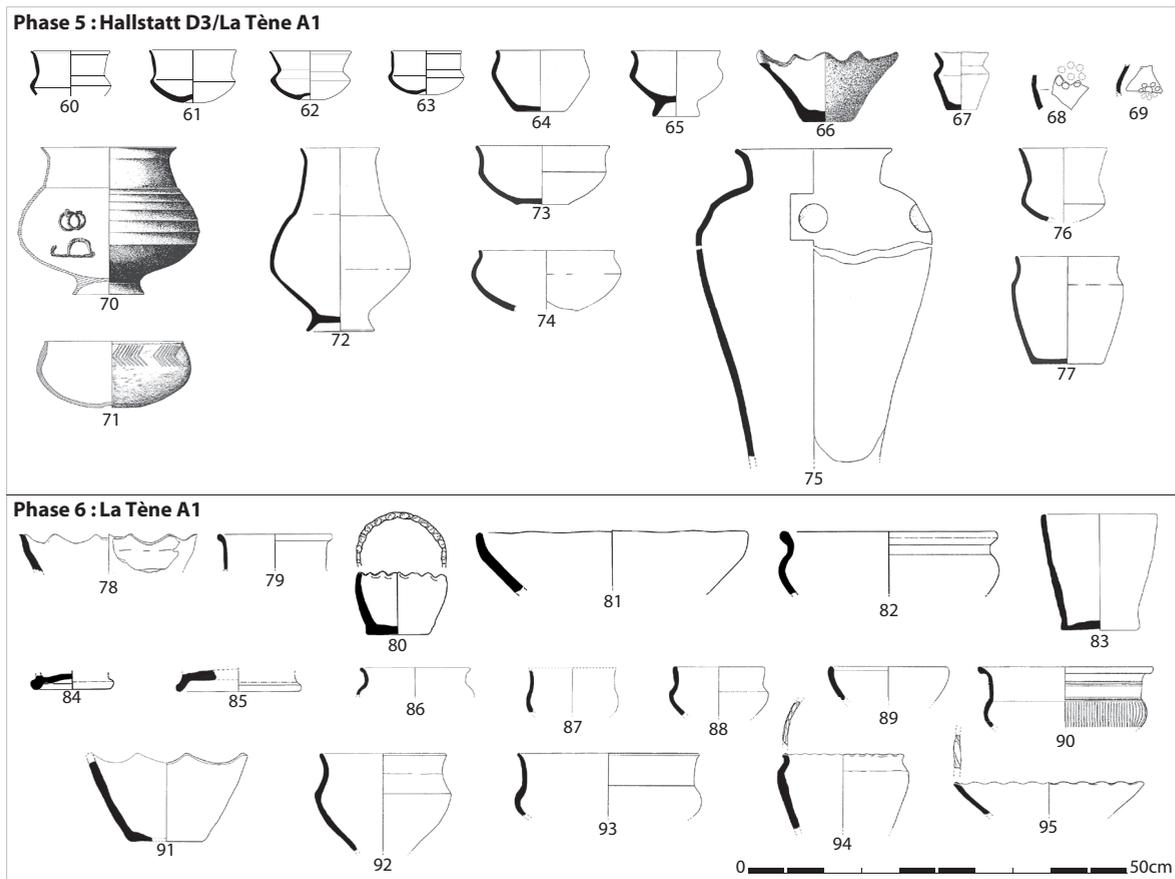


Fig. 31. Mobilier représentatif des phases 5 et 6. Origine des illustrations : cf. note 44.

• Phase 6 : La Tène A1 (fig. 31)

Les pieds creux et les cupules n'existent plus. Les pieds sont à anneau de pose, leur partie terminale est arrondie (fig. 31, n°84 et 85). Les écuelles à profil en "S" et d'autres formes à bord en amande se développent (fig. 31, n°82 et 90).

Diagonalisation de la matrice descriptive du mobilier

Le mobilier des sites régionaux a été décrit dans une matrice (fig. 32). Pour réaliser la diagonalisation des données, seuls 33 sites phasés ont été retenus.

Si la continuité entre les phases est illustrée par une belle diagonale, il faut remarquer qu'il n'y a pas de regroupements ou de paquets autour de cette ligne et que des formes "flottent" d'une phase ou d'un site à l'autre. P. Vialet (Inrap) a réalisé une AFC à partir de la matrice. Il arrive au même résultat : les phases ne s'individualisent pas clairement. Ce phénomène trouve plusieurs explications. Les phases sont plus ou moins représentatives en fonction du nombre de sites concerné. Les fouilles n'offrent souvent que quelques

dizaines de tessons, ce qui pose un autre problème de représentativité. Enfin, de nombreuses variantes sont ubiquistes et apparaissent dans plusieurs phases. Quant à la place de Mervent dans la matrice, elle permet de conclure que le site a peu d'accointances avec la phase 1 et qu'il ne possède pas les derniers critères de la phase 6, ce qui revient à dire que sa datation se situe quelque part entre le Hallstatt C et la période du Hallstatt D3/La Tène A, ce qui est un peu large...

Datation de Mervent

Le tableau de la figure 33 présente les variantes connues à Mervent et leur distribution dans les différentes phases des autres sites. Le nombre le plus élevé d'occurrences correspond à la phase 4. Ce résultat, s'il indique une forte tendance, doit cependant être nuancé, dans la mesure où la phase 4 n'est représentée que par 5 sites. Par contre, la comparaison avec la phase 5 bien documentée avec 17 sites montre un nombre d'occurrences moins important, même s'il demeure conséquent. Avec la phase 6, les affinités s'estompent, mais il n'y a que 4 sites. Pour les phases 1 à 3, on ne compte que 4 sites, les rapprochements avec Mervent sont très limités. Pour affiner la datation, il convient d'analyser le corpus merventais plus dans le détail.

Variantes	Phase 1	Phase 2	Phase 3 ?	Phase 4	Phase 4/5	Phase 5	Phase 6
A10							
A13							
A14							
A16							
A18							
A21							
A40							
A41							
A42							
B2x							
B21							
B3x							
B30							
B4x							
B6x							
B62							
B71							
B8x							
B110							
B111							
C10							
D10							
D11							
D401							
D403							
D404							
D405							
B10							
B41							
B7x							
B9x							
B120							
D4x							
D52							
D60							

Fig. 33. Distribution des formes attestées à Mervent dans 32 sites régionaux phasés. La mention "x" suivant un numéro de type indique que le type est identifié, mais pas sa variante quand le vase est trop fragmentaire (tableau O. Nillesse).

Analyse globale

La céramique de Mervent (fig. 34 à 36) est marquée par l'importance des formes à pied creux ; on en relève 67. Ils apparaissent à la phase 3 et se développent jusqu'à la phase 5⁴⁵. Ils sont remplacés à la phase 6 par des pieds à anneau de pose. La morphologie des lèvres est également un bon indicateur. La forme A13 (fig. 22) a une lèvre à méplat interne. Elle évoque des céramiques du Bronze final. La lèvre décrochée (fig. 30, n°59) est connue dans les ensembles anciens des Portes-en-Ré, La Pointe du Lizay⁴⁶ et de Saint-Denis-d'Oléron⁴⁷. On ne dénombre pas de lèvres en amande bien développées comme il en existe pendant la phase 6. Tout au plus les bords sont individualisés par un léger renflement. Les cupules apparaissent dans de rares ensembles attribués à la phase 2 comme à La Pointe du Lizay aux Portes-en-Ré⁴⁸, mais elles caractérisent surtout les phases 3 à 5. Il est probable qu'elles disparaissent avant la fin de la phase 5. La forme rare D60 (fig. 26) n'apparaît strictement qu'à Mervent. Par contre, une forme incomplète également ornée de cupules est proche de ce modèle, elle provient des Terres Blanches à La Génétouze⁴⁹, le site est attribué par C. Maitay et É. Marchadier à la phase 3⁵⁰. Ce site livre la variante B111⁵¹ totalement comparable aux neuf exemplaires de Mervent (fig. 23) ; elle est également attestée à Barbezieux, Les Petits Clairons⁵² pour la même phase 3. La forme existe durant la phase 5, sous des variantes différentes avec cannelure à Ouessant⁵³. D52 (fig. 26) n'est pas très répandue non plus, on trouve des formes similaires dans le tumulus de Lachaud à Troche pour la phase 4⁵⁴, puis pour la phase 5 au Camp Allaric⁵⁵. L'exemplaire de Mervent est orné des mêmes cupules reliées par des incisions que l'on trouve à Parthenay pour la phase 4 (fig. 30, n°33). La forme B40 (fig. 23), bien connue dans la zone Aisne-Marne apparaît dans la nécropole des Jogasses qui faillit être éponyme où elle caractérise le Hallstatt final IIIb⁵⁶ ; elle se développe au tout début de La Tène A dans la nécropole d'Oulchy-la-Ville⁵⁷ durant une phase qualifiée par A. Duval de "Tène initiale". Pour J.-P. Demoule⁵⁸, elle apparaît dans l'Aisne-Marne Ia et évolue jusqu'au début de la phase IIa qui s'achève en pleine Tène A. Régionalement, c'est probablement cette datation tardive qu'il faut attribuer aux Teuilles (fig. 31, n°60 à 63). Le site présente un bel échantillonnage de B40 et des vases sans pied creux ni décor de cupules. À Mervent, le type B4 n'est connu que sous la variante B41 (fig. 23) ; il n'y a pas de B40. Cette absence peut probablement être considérée comme un bon indicateur d'une datation antérieure à la fin du Hallstatt D3/début La Tène A, une attribution à la phase 4 est proposée. Plus précisément, la rareté des formes anciennes, la profusion des cupules et des pieds creux sont peut-être à considérer comme les éléments marquants du Hallstatt D3.

45- Maitay & Marchadier 2009, 313-317.

46- Tardy 1993, pl. 23, n°1.

47- Joussaume & Pautreau 1982, fig. 3, n°1.

48- Tardy 1993, pl. 23, n°1.

49- Maurel & Marchadier 2008, fig. 6.

50- Maitay & Marchadier 2009, 314.

51- *Ibid.*, fig. 6, n°23.

52- Baigl 1999, n°27/51.

53- Le Bihan & Villard 2001, fig. 172.

54- Maitay 2007, pl. 60, n°2a.

55- Maitay & Marchadier 2009, fig. 8, n°34.

56- Hatt & Roualet 1976, par exemple : fig. 26, n°989.

57- Hinout & Duval 1984, par exemple : fig. 13, I 13, n°30.

58- Demoule 1999, phase Ia (forme antérieure à B40 évoluant ensuite vers B40) : tabl. 9.1, n°B27, phase IIa : tabl. 9.1, B26, phase IIIb : tabl. 9.2, n°5721.



Fig. 34. Contextes de Mervent (DAO J.-M. Bryand).

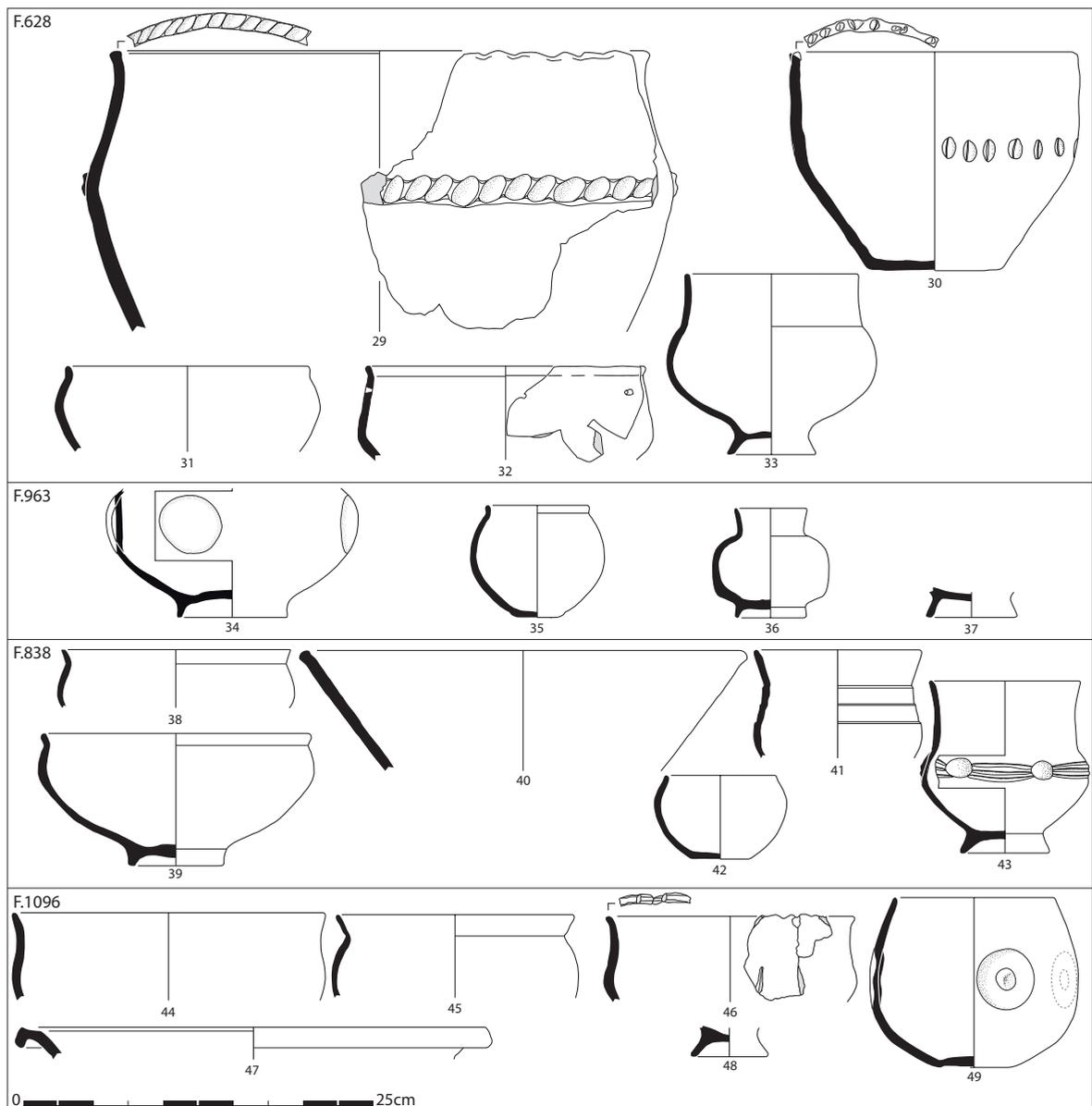


Fig. 35. Contextes de Mervent (DAO J.-M. Bryand).

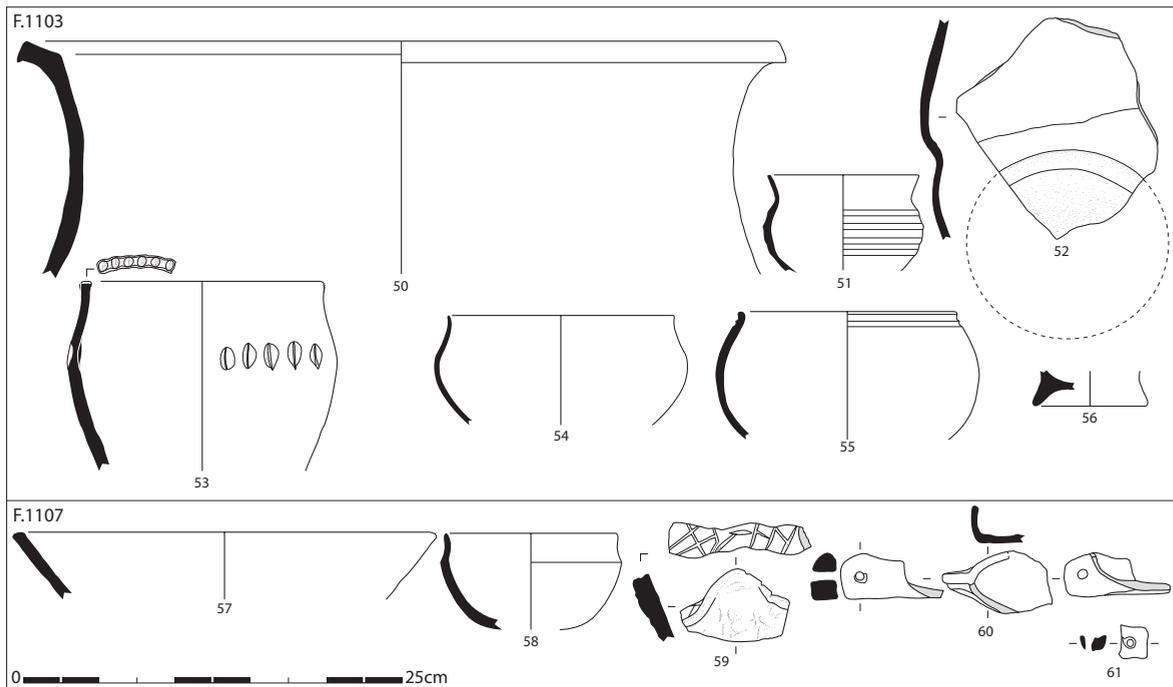


Fig. 36. Contextes de Mervent (DAO J.-M. Bryand).

CONCLUSION

Dans la partie ouest du décapage, on trouve quatre bâtiments pouvant correspondre à des maisons, à un grenier et à un bâtiment annexe (fig. 4). L'une des habitations couvre la plus grande superficie du site. La céramique propose toutes les catégories fonctionnelles définies pour Mervent dont deux récipients interprétés comme des luminaires et l'un des deux vases importés d'une région calcaire. Ces éléments singularisent cette zone et lui confèrent un statut particulier, peut-être d'ordre social. Si c'est réellement le cas, la différenciation avec les autres unités d'habitation est néanmoins faible et l'ensemble de la partie fouillée de l'agglomération ne semble pas fortement hiérarchisée. Ce constat est en contradiction avec la présence de remparts qui impliquent au contraire une capacité à mobiliser une importante énergie collective pour les construire et donc un pouvoir politique fédérateur fort. Encore une fois, il faut rappeler que la fouille n'a concerné qu'une partie de l'agglomération. En avant du rempart du Bourg, à la pointe de l'éperon, la situation est peut-être différente.

Concernant les fortifications, on dispose d'informations qui permettent de préciser leur évolution. En excluant la datation très certainement aberrante de 170 a.C./19 p.C. pour les niveaux supérieurs du rempart du Chêne Tord, les autres mesures du radiocarbone indiquent que ce barrage est érigé entre le début du Premier âge du Fer et La Tène ancienne. Le rempart du Bourg est mis en place sur des niveaux d'occupations du Hallstatt D3 qui livrent des pièces de bois abattus entre le début du Premier âge du Fer et La Tène ancienne. La conservation de ces éléments suggère qu'ils ont été rapidement ensevelis.

Il est assez vraisemblable que les fortifications de Mervent sont à mettre en relation avec l'occupation principale de l'agglomération au Hallstatt D3. Le mobilier très homogène et sans évolution notable semble indiquer qu'elle est courte (une cinquantaine d'années), le faible nombre de recoupements entre les bâtiments va dans le même sens. Les périodes plus anciennes sont représentées pour le Bronze final par un tesson et une perle en pâte de verre. Pour le Second âge du Fer, l'habitat ne reprend qu'à La Tène C1. Globalement les datations 14C indiquent que le rempart du Chêne Tord est le plus ancien. Il est intéressant de constater que les quatre dates obtenues en 2009 sur le rempart du Bourg sont très comparables à celles des fosses et fossés de l'habitat. On peut donc imaginer le scénario suivant : création du rempart du Chêne Tord et occupation du plateau sur plus de 30 ha, il pourrait déjà exister une limite au niveau du Bourg (simple fossé avec palissade ?). Après l'incendie du Chêne Tord, on pourrait assister à l'érection de la levée de terre du Bourg et à une rétraction de l'agglomération au-delà de cette ligne sur une superficie d'une douzaine d'hectares. Même si l'hypothèse est plausible, elle est encore mal étayée. Pour continuer l'enquête, il serait utile de reprendre la fouille du rempart du Bourg sur une section complète et bien sûr de connaître la nature de l'occupation au-delà de ce rempart qui malheureusement se trouve sous le village actuel.

Quant à l'habitat lui-même, les résultats des fouilles successives renvoient l'image d'une agglomération. Elles montrent une organisation peu rigoureuse de l'espace, sans plan préconçu sur un site de hauteur. L'objectif des bâtisseurs semble surtout d'occuper tout l'espace à disposition. Il est assez probable que les deux sources conditionnent plus l'organisation spatiale que tout autre facteur. Les maisons se répartissent de façon assez aléatoire, elles sont parfois associées à des bâtiments annexes, le tout formant des unités d'habitation cohérentes. La densité des vestiges doit être remarquée. Elle suggère une population assez importante, ce qui contraste avec l'idée que l'on peut se faire de la densité démographique sur les sites connus aux alentours de Mervent. Souvent, on ne relève que quelques fosses dans les habitats ouverts ou quelques tombes comme au Baillargeau à Aubigny⁵⁹ ou au Coteau de Montigné⁶⁰. Dans le cas particulier de la Plaine de Fontenay, qui s'étend de Luçon à l'ouest et se poursuit au-delà de Niort à l'est, immédiatement au sud de Mervent, les opérations archéologiques récentes montrent une faible occupation au Premier âge du Fer. Faut-il en conclure qu'à cette époque, elle se concentre essentiellement sur les sites de hauteur ? Cette hypothèse constitue le cœur d'une problématique qui demanderait à être testée par des prospections sur les autres sites de hauteur du massif de Mervent.

La détermination des activités du groupe établi à Mervent se heurte au problème de l'absence d'objets métalliques. Or, l'*instrumentum* est l'une des sources les plus précieuses pour aborder certains aspects de la vie quotidienne sur les habitats. Dans l'Ouest, c'est un problème récurrent pour les sites de cette époque, on pourrait même parler d'un Premier âge du Fer sans fer. À Mervent en particulier, la nature des sols n'a, de toute façon, pas permis la conservation du fer. Quelques rares scories indiquent néanmoins un travail dans la forge. Le filage des matières animales ou végétales apparaît avec une dizaine de fusaïoles, le tissage avec les pesons n'est curieusement pas attesté. Quelques meules à va-et-vient témoignent de la fabrication de farine, certainement dans le cadre domestique. Les denrées de l'agriculture sont stockées dans des greniers, sans que l'on puisse déterminer si la production est locale ou non. La question de l'élevage ne peut être abordée en raison de la disparition des ossements. Un objet est interprété comme une pilette de four à sel. Elle accompagnait certainement une livraison en provenance des sites de production éloignés de moins de 30 km ou elle a été ramenée en vue d'une utilisation secondaire. La céramique apparaît typologiquement très variée. Sur les 34 tessons analysés, 32 ont une provenance régionale caractérisée par une argile issue de

59- Poissonnier *et al.* 2008.

60- Pautreau 2007.

l'altération de l'orthogneiss de Mervent que l'on trouve dans le sud du Massif Armoricaïn, jusqu'au Pays de Retz. La diversité de la céramique pourrait indiquer un approvisionnement chez d'assez nombreux producteurs à situer aux alentours plus ou moins proches de Mervent. Des échanges sont également attestés par les meules dont les matériaux sont exogènes à la région.

Enfin, et à l'initiative de J.-P. Guillaumet, une prospection pédestre est programmée au cœur du Massif de Mervent afin de repérer les éventuelles traces d'une activité minière dans les roches primaires du secteur, ce qui pourrait éclairer d'un jour nouveau l'interprétation de cette agglomération fortifiée.

Bibliographie

- Baigl, J.-P., J. Gomez De Soto, P. Poirier et I. Kerouanton, collab. (1999) : "Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente) : un établissement rural du Premier âge du Fer", *Aquitania*, 16, 31-91.
- Barbier, S. (1997) : *Distré, Les Murarailles II, opération de sauvetage*, DFS, SRA Pays-de-la-Loire, AFAN, Nantes.
- Bernard, E. (1996) : *Rapport de sondage du Bourg à Mervent*, rapport de sondage, SRA Pays-de-la-Loire, Conseil Général de la Vendée, Nantes.
- Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez De Soto et P. Maguer, éd. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Mémoires Association des Publications Chauvinoises 34.
- Bocquet, A. (2008) : *Sainte-Suzanne, Le Château, extension du Logis*, DFS de diagnostic archéologique, Service Départemental de Mayenne.
- Bolle, A., J. Defaix, V. Mialhe et M. Pichon (2008) : "Parthenay, Les Terres Rouges", DFS de fouille préventive, Inrap.
- Bolle, A., M. Cavailles, A.-M. Cotteceau, J. Gomez De Soto, M. Pichon, éd., C. Devals et P. Poirier, collab. (2009) : *Et avant Parthenay ? Le site pré-gaulois des Terres Rouges*, Parthenay.
- Bouloumié, B. (1977) : "Situales en bronze trouvées en Gaule (VII^e-IV^e siècle av. J.-C.)", *Gallia*, 35, 3-38.
- Bouvet, J.-P. (1987) : *Les âges du Fer dans le département du Maine-et-Loire*, mémoire de Maîtrise, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.
- Boyer, Y. (1992) : *La Baule-Escoublac, Les Morélaïnes*, rapport de sauvetage urgent, SRA des Pays-de-la-Loire.
- Briand, F. (2011) : "Le château, témoin majeur du passé médiéval de Mervent", in : Nillesse et al. 2011, 64-71.
- Charpy, J.-J. et P. Roualet, (1987) : *Céramique peinte gauloise en Champagne du VI^e siècle au I^{er} siècle avant Jésus-Christ*, Épernay.
- Convertini, F., M.-C. Gineste, A. D'Agostino, S. Saintot, J. Wattez et O. Nillesse, collab. (1999) : *Le site protohistorique de Derrière la Garenne du Coteau, Saint-Gelais (79)*, DFS, SRA Poitou-Charentes, AFAN, Poitiers.
- Cordier, G. (1978) : "La grotte funéraire hallstättienne de la Roche Noire à Mérigny (Indre). Étude archéologique", *L'Anthropologie*, 82-2, 199-220.
- Debord, A., J. Gomez de Soto et M. Sansilbano-Collilieux (2000) : "La tombe à épée et à hache du Premier âge du Fer d'Andonne à Villejoubert (Charente, France)", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 30, 231-250.
- Demoule, J.-P. (1999) : *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère*, RAP Numéro spécial 15, Amiens.
- Devals, C. (1998) : *Kerhaut, Guérande, Loire-Atlantique*, DFS, SRA Pays-de-la-Loire, AFAN, Nantes.
- Duval, A. et J. Gomez De Soto, éd. (2007) : *Sites et mobiliers de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne*, Mémoires de l'Association des Publications Chauvinoises 29, Chauvigny.
- Fichtl, S. (2005) : *La ville celtique : les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, 2^e éd., Paris.
- Gaiffe, O., L. Laporte, M.-H. et M. Rouzeau, Y. Bodeur, Y. Gruet, C. Maggy et L. Pirault, collab. (1995) : "Le camp protohistorique de Penchâteau au Pouliguen (Loire-Atlantique)", *RAO*, 12, 117-137.
- Gaillard, J. et H. Chevallier (1976) : "La nécropole de Font Tertaud, commune de Saint-Martial-de-Mirambeau (Charente-Maritime)", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 73, 2, 58-63.
- Gomez de Soto, J. (1989) : "Le passage au deuxième âge du Fer en France du Centre-Ouest dans l'optique des relations est-ouest", in : Ulrix-Closset & Otte 1989, 173-181.
- Gomez de Soto, J., I. Kerouaton et É. Marchadier (2009) : "La transition du Bronze final au Premier âge du Fer (VIII^e-VII^e s. av. J.-C.) dans le centre-ouest de la France et ses marges", in : Roulière-Lambert et al. 2009, 267-282.
- Guérin, F. (2007) : *Cholet, Val de Moine*, DFS de diagnostic archéologique, Inrap.
- Guérin, F., D. Fillon, M. Mortreau, D. Pfost et E. Rubington, collab. (2008) : *Saint-Barthélémy-d'Anjou, ZAC Reux-Cordelles, Phase 1, Guérande, Trébissin, Gendarmerie*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.
- Gruet, M., J. Roussot-Larroque et C. Burnez (1997) : *L'âge du Bronze dans la grotte de Rancogne*, Antiquités Nationales 3.
- Hatt, J.-J. et P. Roualet (1976) : "Le cimetière des Jogasses et les origines de la civilisation de La Tène", *RAE*, 27, 421-448 et pl. 1-57.

- Hinou, J. et A. Duval (1984) : "Un cimetière à incinération de La Tène Initiale à Oulchy-la-Ville (Aisne)", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 81, 10-12, 382-409.
- Joussaume, R. et J.-P. Pautreau (1982) : "Site de transition Bronze-Fer à Saint-Denis-d'Oléron (Charente-Maritime)", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 79, 8, 250-256.
- Joussaume, R. et J.-P. Pautreau (1990) : *La Préhistoire du Poitou*, Tours.
- Lambert, C., J. Rioufreyt (1999) : "Tombe à incinération d'Aubigné-Racan (Sarthe), Tumulus 1 de Cherré", in : Santrot *et al.* 1999, 145.
- Le Bihan, J.-P., A. Villard, A. Hénaff, P. Méniel, A.-F. Chérel et J. Rousseau-Laroque, collab. (2001) : *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant : tome 1 : Le site archéologique de Mez-Notariou et le village du Premier âge du Fer*. Centre de Recherche archéologique du Finistère, RAO Suppl.
- Le Boulaire, A., J. Cornec, J. Doldois, M. Martineau, F. Melec et S. Thebaud, collab. (2009) : *Guérande, Trébissin, Gendarmerie*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.
- Letterlé, F., D. Le Gouestre et N. Le Meur (1990) : "Le site de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique) : l'occupation du Second âge du Fer", *RAO*, 7, 73-85.
- L'Helgouac'h, J. (1975) : "L'habitat protohistorique de la plage de Longeville", *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 112-114.
- Maitay, C., B. Béhague, A. Colin, S. Ducongé, J. Gomez De Soto, I. Kerouanton, G. Landreau, J.-M. Laruz, A. Levillayer, N. Rouzeau, C. Sireix, Cl. Soyer, D. Vuaillet et B. Zeliz, collab. (2009) : "Formes et variabilité des habitats fortifiés des âges du Fer dans le Centre-Ouest de la France et ses marges" in : Bertrand *et al.* 2009, 371-421.
- Maitay, C. (2007) : *Les céramiques peintes non tournées dans le Centre-Ouest de la France et ses marges de l'âge du Bronze à La Tène ancienne. Apport à la connaissance des cultures matérielles de l'Ouest de la France*, thèse de Doctorat, Université de Rennes 1.
- (2010) : *Les céramiques peintes préceltiques : la peinture sur vases aux âges des métaux dans l'Ouest de la France*, Rennes.
- Maitay, C., É. Marchadier et B. Béhague, collab. (2009) : "Entre traditions locales et apports exogènes : évolution et singularités de la céramique du Premier âge du Fer et de La Tène A ancienne entre Loire et Dordogne", in : Bertrand *et al.* 2009, 307-340.
- Malrain, F., F. Gransar, V. Mattered et I. Le Goff (1996) : "Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux, Le Camp du Roi", *RAP*, 3/4, 245-306.
- Manson, A.-L. (2011) : "Analyse pétrographique" in : Nillesse *et al.* 2011, 263-289.
- Marchadier, É., J.-M. Bouchet, C. Burnez et J. Gomez de Soto, collab. (2005) : *Premier âge du Fer en Saintonge et Aunis. Étude typo-chronologique du mobilier céramique*, Saintes.
- Mare, E., C. Masek et M. Patron, collab. (1994) : *Vivy, Le Clou Doré*, DFS, SRA Pays-de-la-Loire, AFAN, Nantes.
- Maurel, L. et É. Marchadier (2008) : "Le site 'Les Terres Blanches' à la Génétouze : un épandage de mobilier céramique daté du Premier âge du Fer", *Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes*, 37, 39-46.
- Mercier, F., A.-F. Chérel, et P. Forré (2007) : *Le Laurier, Zone des Plesses, Le Château d'Olonne, Vendée*, RFO de fouille préventive, Inrap.
- Milcent, P.-Y. (2006) : "Premier âge du Fer médio-antlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes", in : Vitali 2006, 81-105.
- Nillesse, O. (2004) : *Le Chêne Tord à Mervent*, RFO de fouille préventive, Inrap.
- (à paraître a) : *L'agglomération de hauteur du premier âge du Fer de Mervent : le rempart du Chêne Tord*, RFO de fouille préventive, Inrap.
- (à paraître b) : *Batterie de silos de La Tène A2 et établissement rural gallo-romain aux Rogelins à Chacé, Maine-et-Loire*, RFO de fouille préventive, Inrap.
- Nillesse, O., J.-M. Bryand, J. Cornec, J. Hiernard, F. Laubenheimer et L. Simon (2000) : *Les Teuilles : occupation du Hallstatt final et établissement rural gaulois et gallo-romain, Benet (Vendée)*, DFS, SRA Pays-de-la-Loire, AFAN, Nantes.
- Nillesse, O., R. Arthuis, F. Briand, J.-M. Bryand, F. Durand, A.-L. Manson, C. Vissac, C. Rich et B. Robin (2011) : *Mervent, Vendée, Rue de la Chalanderie. L'agglomération de hauteur des âges du Fer de Mervent et ses remparts*, RFO de fouille préventive, Inrap.
- Pithon, M. (1999) : *Trémentines (Maine-et-Loire)*, DFS, SRA Pays-de-la-Loire, AFAN, Nantes.
- Pautreau, J.-P. (2007) : "L'enclos funéraire Protohistorique IV-V de la nécropole du Coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres)", in : Duval & Gomez 2007, 48-52.
- Pautreau, J.-P., O. Girardclos, J. Gomez De Soto, G. Lambert, C. Lavier et H. Richard (1995) : *1036 av. J.-C. ... Coulon*, Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, La Ronde.
- Pétorin, N. (2002) : *Le Chêne Tord à Mervent*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.
- Picon, M. (1973) : *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Université de Dijon, Centre de Recherche sur les Techniques Gréco-Romaines : CRTGR 2, Dijon.
- Pithon, M., D. Fillon, M. Mortreau et D. Pfof, collab. (2007) : *Chacé, Zac des Rogelins*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.
- Poissonnier, B. et E. Cabot (2006) : *L'île d'Elle, Rue du Moulin Blanc*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.
- Poissonnier, B., Y. Letho-Duclos (2007) : *Montreuil-Bellay, Les Petits Coteaux de Saint-Eloi*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.
- Poissonnier, B. et M. Bakkal (2008) : *Rue de la Chalanderie, Mervent*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.
- Poissonnier, B., E. Cabot, F. Marti et P. Poirier (2008) : *Aubigny, Le Baillargeau*, RFO de fouille archéologique, Inrap.
- Roualet, P. (1987) : "Les vases du ^ve siècle avant J.-C. et leur décor peint" in : Charpy & Roualet 1987, 27-32.
- Roulière-Lambert, M.-J., A. Daubigny, P.Y. Milcent, M. Talon et J. Vital, éd. (2009) : *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Europe occidentale (x^e - vi^e siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, RAE Suppl. 27.
- Santrot, M.-H., J. et J.-C. Meuret, éd. (1999) : *Nos ancêtres les Gaulois aux Marges de l'Armorique*, Catalogue d'exposition, Musée Dobrée, 9 mai -19 septembre 2009, Nantes.
- Serris, D. (2010) : *La-Roche-sur-Yon, La Malboire, tranche 2. Une occupation de l'âge du Fer au i^{er} siècle de notre ère*, RFO de diagnostic archéologique, Inrap.

- Sicard, S. (2008) : *Les ensembles protohistoriques de Champ Vallée à Cholet, Maine-et-Loire*, RFO de fouille archéologique, Inrap.
- Tardy, P. (1993) : "Un habitat du Premier âge du Fer à la Pointe du Lizay, commune des Portes (Île de Ré)", *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, 20, 40-52.
- Tessier, M. (1977) : "Un four de potier du début de l'âge du Fer au Jaunais en Les Moutiers", *Société d'Emulation de la Vendée*, 132-133.
- Ulrix-Closset, M. et M. Otte, éd. (1989) : *La civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre*, Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, ERAUL 36.
- Viau Y., M. Péan et E. Le Goff (1999) : *Chanzeaux, La Morinière*, DFS, SRA Pays-de-la-Loire, AFAN, Nantes.
- Viau, Y., R. Le Guevellou, collab. (2006) : *La Civerda, Le Bignon*, RFO de fouille archéologique, Inrap.
- Vissac, C. (2011) : "Étude micromorphologique", in : Nillesse *et al.* 2011, 155-170.
- Vitali, D., éd. (2006) : *La Préhistoire des Celtes, Actes de la table ronde de Bologne, 28-29 mai 2005*, Bibracte 12/2 : Celtes et Gaulois : l'archéologie face à l'histoire, Glux-en-Glenne.